

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014

la Cimade

L'humanité passe par l'autre

SOMMAIRE

Edito 2/3

Quelques faits marquants 2014

GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE 4/7

LES RÉGIONS

Alsace-Lorraine 8/9

Auvergne-Limousin 10/11

Bretagne / Pays-de-Loire 12/13

Centre-Ouest 14/15

Franche-Comté / Bourgogne 16/17

Île-de-France / Champagne-Ardenne / Yvelines 18/19

Languedoc-Roussillon 20/21

Nord-Picardie 22/23

Normandie 24/25

Outre-mer 26/27

Rhône-Alpes 28/29

Sud-Est 30/31

Sud-Ouest 32/33

ACTION EN FRANCE

Asile 34/35

Éloignement 36/37

Migrants 38/39

Prison 40/41

Femmes 42/43

ACTION À L'INTERNATIONAL

Solidarités internationales / Europe 44/45

COMMUNICATION / RESSOURCES 46/47

RESSOURCES HUMAINES 48/49

HÉBERGEMENT 50

EDITO

Un simple tampon
apposé sur la carte
de séjour d'un
é t r a n g e r :
« valeur ajoutée ».

Pour attester qu'on ne
le considère pas comme
un problème mais qu'on salue
sa valeur d'être humain, pour
signifier qu'il vient ajouter
la richesse de son humanité à notre
société et non pas la menacer.

C'est la photo qui illustre la campagne
de sensibilisation que nous avons
entreprise à la fin de l'année 2014
en lançant un appel public à toutes
les personnes qui s'inquiètent de la montée
des idées toxiques de stigmatisation et
de rejet des « étrangers » et qui sont
prêtes à manifester leur attachement
aux valeurs fondamentales de justice, d'égalité,
de fraternité.

Si nous avons décidé d'entreprendre cette
initiative c'est que l'expérience accumulée et
réfléchie des militants de La Cimade, permanents
salariés et bénévoles qui ont accompagné en 2014
près de 100 000 personnes étrangères, démontre
qu'il y a urgence à promouvoir des changements
en profondeur sur les questions liées à l'immigration.
Changements dans les politiques migratoires,
en France comme en Europe, et aussi changements
dans le regard porté par les citoyens, les partis
politiques, les médias.

L'ensemble des actions entreprises par La Cimade en
2014 présentées dans ce rapport, dans tous
les domaines et les lieux où elle s'investit, peuvent être
lues comme autant d'efforts et de luttes pour contribuer
à ces changements.

En France, le contexte s'y prêtait particulièrement avec
les deux projets de réforme de l'asile et de l'immigration
lancés par le gouvernement. Mais, alors que le constat
est partagé par tous sur les dysfonctionnements,
les dérives et l'inefficacité des systèmes actuels, sans
parler de leur impact désastreux sur les personnes
étrangères concernées, les réponses ne sont pas à la
hauteur des enjeux. Les propositions avancées ne sont
en effet pas porteuses des transformations radicales
attendues par les associations de la société civile qui
agissent sur le terrain et peuvent témoigner à quel point
elles sont indispensables. Qu'il s'agisse de

l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile,
du droit à la stabilité du séjour des migrants, de la défense des droits des malades ou
des femmes victimes de violences, des pratiques d'enfermement
et d'expulsion inhumaines et absurdes, les exemples ne manquent pas pour attester
que les politiques et les pratiques actuelles apportent davantage de souffrances
et de « désintégration » que de solutions à des situations humaines concrètes.

En Europe, la politique migratoire était l'un des enjeux des élections
pour le Parlement Européen de 2014. La Cimade s'est mobilisée, avec d'autres, pour
dénoncer les dangers d'une politique sécuritaire construite sur le mythe
de la fermeture des frontières et du rejet des « indésirables » : les drames
qui ne cessent de se multiplier aux portes de l'Europe en sont la triste illustration.
Là encore, les résultats des élections marqués par une poussée des partis xénophobes
et des tendances nationales populistes ont montré que les combats à mener pour
modifier les orientations et les moyens d'une véritable politique migratoire en Europe
seront encore longs. Mais les convergences croissantes entre les actions menées par
des mouvements des sociétés civiles, au Nord comme au Sud, comme l'illustre le
renforcement des partenariats que construit La Cimade dans le domaine des solidarités
internationales pour la défense des droits des migrants dans les pays
de départ, d'arrivée et de transit, sont porteuses d'espoir.

Alors que les migrations représentent dans notre monde d'échanges globalisés un
phénomène irrépressible et banal qui s'inscrit dans la réalité des contrastes en termes
de sécurité et d'accès aux moyens de vivre dignement, les acteurs de terrain comme
La Cimade, les scientifiques et les organisations internationales partagent les mêmes
constats sur les insuffisances et les échecs des politiques menées actuellement.
Tous s'accordent sur la gravité des enjeux.

Comment surmonter la paralysie, la myopie, ou les réactions d'autodéfense
des politiques ?

Comment convaincre que la segmentation des statuts entre des personnes qui
vivent sur le même territoire, en fonction de critères mouvants et inégaux selon
les lieux, ne fait que créer de l'instabilité sociale et multiplier
des « frontières invisibles » entre des groupes sociaux, avec tous les risques
que cela comporte pour la cohésion de l'ensemble de la société ?

Quand des politiques publiques sont marquées du sceau de la méfiance
et du soupçon a priori vis-à-vis des personnes étrangères, il faut s'attendre
à ce que cette pathologie gagne tous les niveaux. Avec, au final, les
résultats que l'on déplore, en termes électoraux en particulier.

C'est sans naïveté ni angélisme que La Cimade, avec beaucoup
d'autres, réclame donc que les questions liées aux migrations ne
soient plus gérées comme des problèmes de contrôle des personnes
mais fondamentalement comme des questions de lutte contre les
inégalités sociales, à l'intérieur comme à l'extérieur, entre pays
riches et pays appauvris. Les réponses ne sont ni faciles ni
immédiates. Mais une chose est sûre : elles ne seront durables
que si elles visent en priorité la défense et la promotion des
valeurs fondamentales qui nous permettent de vivre
ensemble : la justice, l'égalité, la solidarité, la fraternité.

Geneviève Jacques
Présidente de La Cimade



VALEUR AJOUTÉE

C'EST TOUT LE SENS
DE NOS ACTIONS
ET DE NOS COMBATS

EN 2014

ET QUE NOUS CONTINUERONS

À MENER,

INLASSABLEMENT.



04/04/2014 • MARSEILLE : MÉDITERRANÉE, ESPACES DE MOBILITÉS ET DE TURBULENCES

L'espace méditerranéen a toujours été un carrefour de mobilités et d'échanges au sein duquel se sont érigés « des murs de séparation ». Des enjeux historiques, politiques, économiques et migratoires expliquent la complexité de cette « rupture » qui constitue une entrave à la circulation dans cet espace euro-méditerranéen. La Cimade, en partenariat avec la Villa Méditerranée, l'institut de recherche et d'études Méditerranée Moyen-Orient (iReMMO) et avec le soutien de la Fondation René Seydoux pour le monde méditerranéen, propose une journée de décryptage sur cet espace de mobilités et de turbulences.



17/04/2014 • LA CIMADE, MÉDECINS DU MONDE ET AIDES INTERPELLENT LE GOUVERNEMENT SUR LES MALADES ÉTRANGERS

Depuis la loi du 16 juin 2011, des personnes étrangères gravement malades sont régulièrement enfermées et expulsées vers des pays n'offrant aucune garantie d'accès aux soins. Faute de réaction du Ministère de la Santé sur ce dossier, ces pratiques inhumaines se sont même intensifiées sous la présidence Hollande. Médecins du Monde, Aides et La Cimade, soutenus par une dizaine d'associations, tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme et lancent une vaste campagne de mobilisation citoyenne. soignerouexpulser.org

25/02/2014 • RENNES, CAPSULES DE RÉTENTION : DES TÉMOINS DE L'ENFERMEMENT RACONTENT

Face à une législation toujours plus complexe et restrictive, La Cimade apporte son expérience et ses conseils aux personnes étrangères enfermées dans les centres de rétention administrative (CRA) afin qu'elles puissent exercer leurs droits.

Depuis 2011, des bénévoles de La Cimade Bretagne / Pays-de-Loire rendent des visites aux personnes retenues au CRA de Rennes. Ils se font le relais de ces destins brisés et transmettent à leur façon cette rencontre humaine par leurs textes en prêtant leurs voix.

06/02/2014 • EN OUTRE-MER, LE DROIT BAFOUÉ EN TOUTE IMPUNITÉ

La Cimade, le GISTI et la Ligue des droits de l'Homme ont adressé au Conseil de l'Europe un courrier d'alerte sur la poursuite des expulsions depuis les départements d'Outre-mer, exécutées avant que le juge saisi n'ait pu se prononcer sur la légalité de la mesure.

02/2014

04/2014

JUIN

08/2014

10/2014

DÉCEMBRE

JANVIER

MARS

05/2014

07/2014

09/2014

11/2014

24/01/2014 • CEDEAO : LA CIMADE SOUTIENT LA CAMPAGNE LIBRE CIRCULATION

Au Niger, au Mali, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, est lancée le 25 janvier 2014 une campagne pour la libre circulation dans l'espace la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par Alternative espaces citoyens (AEC), l'Association malienne des expulsés (AME), l'Association pour les rapatriés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM), la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) et le Réseau migration et développement (RE.MI.DEV, Sénégal). La Cimade soutient l'événement dans le cadre de son projet Loujna Tounkaranké qui réunit des associations d'Algérie, du Niger, Maroc...



Face aux conditions drastiques imposées par le gouvernement, La Cimade décide de se retirer des centres de rétention administrative du Languedoc-Roussillon. Opposée à la logique économique imposée par le gouvernement, l'association n'a pas souhaité rogner encore davantage sur les conditions d'intervention de ses salariés et participer ainsi à l'aggravation du traitement réservé aux personnes enfermées dans ces centres.

13/05 • La Cimade diffuse son Etat des lieux 2014, bilan des politiques migratoires fondé sur des constats de terrain et des partenaires associatifs et dénonce les promesses non tenues. Une vision transversale des conséquences du durcissement incessant des lois.

27/05 • La Cimade réagit aux élections européennes et appelle les élus à construire une Europe en faveur de la dignité des personnes.

La Cimade intervient en faveur de l'arrêt des violences en Israël / Palestine. Elle diffuse conjointement un rapport circonstancié « Palestine : l'avenir muré par l'occupation »

03/07 • La Cimade et les associations du Vivre ensemble dénoncent avec force l'évacuation policière brutale des exilés bloqués à Calais.

17/07 • Manifestation de La Cimade de Béziers et de Montpellier en soutien aux personnes sans papiers.



La Cimade, après 40 ans de présence dans les prisons éditte son premier rapport sur le sort réservé aux personnes étrangères en prison.

22/09 • Sans-papiers : l'enfermement n'est pas une solution. Une tribune de Jean-Claude Mas, secrétaire général de La Cimade dans Libération.



A l'occasion de la sortie du rapport sur la rétention en France, La Cimade demande des modifications significatives sur la loi immigration.

14/11 • Novembre à décembre 2014, Migrant'scène s'intéresse aux paradoxes de l'Europe face aux migrations. 2 semaines d'événements, de rencontres, de débats et de fêtes.

20/11 • Lancement d'une vaste campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux et auprès d'un large public « valeur ajoutée »

Jean-Louis Trintignant, Guy Bedos, Bernard Faivre d'Arcier, Paul Andreu, Noëlle Châtelet, François Marthouret, Zebda, Jean-Jacques Nyssen, Boris Cyrulnik, Clarika se joignent à la campagne. Plus d'un million de personnes touchées sur les réseaux. 38 000 signatures.





Interface entre régions et services généraux, le pôle Vie Associative et Animation Régionale développe une politique du bénévolat et de l'engagement associatif, s'investit dans un accompagnement soutenu des régions et groupes locaux, réalise des outils pour le mouvement et participe aux espaces de débats et de concertation. Il assure par ailleurs la coordination des salariés en région. Des membres bénévoles et salariés, issus de toute la France, prennent part à ses travaux.

Le bénévolat et l'engagement associatif sont des enjeux majeurs pour la pérennité des actions de La Cimade et le développement du mouvement. C'est pourquoi ils ont été travaillés en profondeur au cours de cette année 2014.

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

A partir des expériences vécues au sein des 13 régions de La Cimade, une journée nationale sur le bénévolat s'est tenue en mai 2014 afin de traiter des enjeux de l'engagement bénévole. A cette occasion, des difficultés ont été repérées comme la recherche et le recrutement, l'accueil de jeunes bénévoles, la place pour l'engagement en dehors des actions « traditionnelles », l'investissement dans la vie associative. Un cahier des charges a été élaboré pour apporter des réponses aux besoins identifiés : appropriations des valeurs de l'association, formations (mener un entretien, animer une réunion...), travail sur les nouvelles formes de bénévolat.

RENOUER LES LIENS AVEC LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE

La place que pourraient prendre les jeunes dans La Cimade, les formes d'engagement vers lesquelles ils pourraient s'orienter sont autant de questions qu'il est utile d'examiner. Dans un premier temps, le pôle a partagé ses interrogations avec les mouvements de jeunesse proches de La Cimade (EEUF & Scouts et Guides de France) et a produit des propositions sur des partenariats potentiels.

Pour enrichir sa réflexion, le pôle a organisé une rencontre sur l'accueil et l'intégration des bénévoles avec Aide et Action, Amnesty international, Amoureux au ban public, Greenpeace, Solidarités Nouvelles pour le Logement, Emmaüs France. Cette rencontre, consécutive à une journée de réflexion organisée par Amnesty International, en juin 2014 sur l'évolution du militantisme, a permis la découverte d'approches différentes, de croiser les pratiques de La Cimade avec les autres associations, de réfléchir à des partenariats et d'enrichir la réflexion sur une politique bénévole.

ACCOMPAGNER LES SITUATIONS DIFFICILES

Depuis plusieurs années, une équipe de bénévoles psychologues intervient auprès des personnes accueillies par les groupes locaux, mais aussi des bénévoles. Ce travail a été formalisé par une charte déontologique des intervenants psychologues à La Cimade. L'équipe a par ailleurs constitué, fin 2013, un groupe d'appui spécifique pour animer des temps collectifs d'échanges pour les équipes en demande de soutien. Les situations d'extrême urgence rencontrées génèrent en effet une détresse importante, conjuguée à un sentiment d'impuissance et d'isolement. Le pôle accompagne une réflexion toujours renouvelée sur la déontologie et les pratiques portées par La Cimade. Des formations à l'écoute, à l'accueil, aux techniques d'entretien complètent le dispositif.

RENFORCER L'IMPLICATION ASSOCIATIVE

Des temps d'accueil pour découvrir l'association, ses actions, son histoire et son fonctionnement sont présentés aux nouveaux arrivants. Les militants se voient proposer des outils officiels, administratifs, guides, qui les accompagnent dans leurs parcours, selon leurs missions et responsabilités. Nombreux choisissent d'adhérer au mouvement. Dans ce cadre, le pôle vie associative assure la gestion des adhésions, la mise en concordance des fichiers d'adhérents entre les régions et le siège et édite, tous les deux ans, un rapport sur l'évolution des adhésions.

En charge du développement et renforcement des compétences des militants, le pôle vie associative élabore et coordonne le programme national de formations. Dans cette dynamique d'accompagnement, l'appui aux trésoriers, régionaux et locaux, dans leur démarche budgétaire et comptable est déterminante au regard des responsabilités confiées à ces derniers et des enjeux pour la pérennité des actions.

Le pôle conduit également des actions politiques, comme l'interpellation, en 2014, du Fond de développement de la vie associative, principal financeur des programmes de formation aux bénévoles, sur la baisse des financements alloués aux associations.

L'accompagnement est un axe d'autant plus central auprès des régions prioritaires en raison d'une réorganisation, de l'absence de soutien salarié, d'une difficulté particulière...

Les régions d'Outre-Mer, Languedoc-Roussillon, Sud-Est, Centre Ouest, Rhône-Alpes, Normandie, Bretagne Pays-de-Loire et Franche-Comté Bourgogne ont ainsi été accompagnées dans plusieurs domaines comme l'élaboration budgétaire, comptabilité, priorités d'animation régionale, projet & structuration régionale, articulation entre instances élues & salariés, dynamique et structuration de groupes locaux... Ces temps de travail avec les responsables régionaux et locaux favorisent une mise en cohérence de la structuration associative, apportent des réponses adaptées et permettent de répercuter les besoins aux instances et services nationaux.

Le pôle organise et anime deux fois par an la réunion des bureaux régionaux. Ces rendez-vous permettent un échange d'informations entre élus, responsables des régions, secrétaire général et présidente. Ils sont des espaces de rencontres et d'échanges avec les responsables des services ou commissions en fonction de l'actualité et des actions.

Une fois par an, elle est précédée d'une journée de travail commune avec les délégués nationaux en région. Il s'agit de renforcer l'intervention coordonnée des salariés et des instances régionales. Des axes de travail y sont identifiés pour soutenir le développement du mouvement.

ANIMATION ET COORDINATION DES ÉQUIPES SALARIÉES EN RÉGION

Les réunions des délégués nationaux (DNR) en région favorisent une mise en commun des problématiques de travail, permettent d'identifier des thématiques ou des actions à développer seuls ou en lien avec les services ou commissions nationales. Elles créent des liens entre des salariés mobilisés dans leur territoire mais parfois assez éloignés les uns des autres et sont un facteur de développement d'initiatives inter régionales.

En fonction des besoins, les délégués bénéficient d'un soutien et de conseils de la part du pôle en termes d'animation, de médiation, de formation, de relations avec les institutions, d'élaboration de projets et de budgets notamment.

Outre les questions suivies en lien avec le service RH, la responsable du pôle intervient directement auprès des salariés en région. Il s'agit d'un soutien pour mieux cerner et définir ensemble les priorités de travail, faire le lien avec les instances régionales ou avec le national face aux difficultés à surmonter, des arbitrages... Ce soutien est apporté en priorité aux DNR qui ont récemment pris leurs fonctions. Il est mis en œuvre systématiquement auprès de la responsable régionale rétention en Outre-mer et auprès de la chargée régionale d'animation associative à Mayotte, deux salariées ne bénéficiant pas du vis-à-vis d'un DNR.

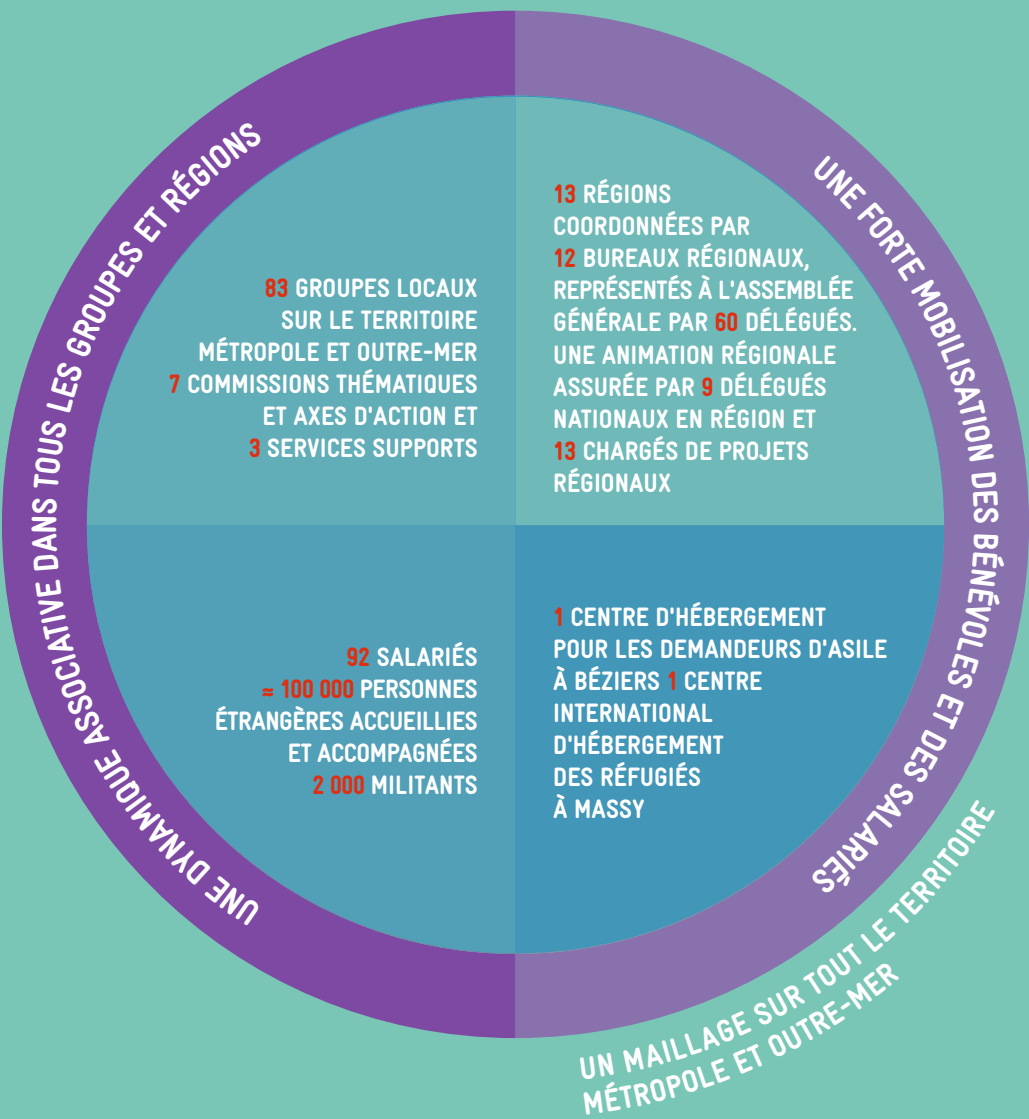
En 2014, les chargés de projet régionaux (CPR) ont souhaité un espace collectif de concertation et de travail. Ces salariés ont un rôle déterminant d'appui aux équipes bénévoles en région, de suivi des projets, et d'animation. Une première réunion leur a permis de partager sur leurs missions respectives, leurs cadres de travail, les points communs, les spécificités... A sa suite, les CPR ont présenté un projet pour la poursuite de ces temps collectifs à raison de 3 réunions par an autour de thématiques de travail présentées au pôle Vie Associative.

DES ESPACES DE DÉBATS ET DE CONCERTATION

Le pôle participe à des espaces nationaux de travail où il est un porte-parole des régions et le lien entre services centraux, commissions et régions.

Outre les réunions communes aux DNR & bureaux régionaux, le pôle est initiateur de réunions entre les DNR et commissions nationales, pour échanger sur les champs d'interventions de La Cimade, identifier des thématiques « émergentes », auxquelles l'association doit faire face. Ces réunions permettent de faire émerger un positionnement clarifié de l'association, d'identifier des dysfonctionnements et d'y apporter des solutions.

- Développer et renforcer les compétences
- Accompagner les militants dans leurs missions
- Soutenir les régions dans leur structuration, animation
- Créer des espaces de débats et faciliter les flux d'informations
- Coordonner les équipes de salariés au service des régions
- Mise en place d'espaces de travail et d'échanges entre salariés en région et instances régionales
- Mise en place de journées de travail thématiques avec les délégués nationaux en région



GOVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

- 1 CONSEIL NATIONAL (15 personnes élues par l'Assemblée générale). Assure une mission d'orientation et garantit la mise en œuvre du projet du mouvement
- 2 ASSEMBLÉES GÉNÉRALES en mars et en juin (120 membres : 1/2 bénévoles, 1/4 salariés, 1/4 membres titulaires) approuvent le rapport moral, financier. Déterminent la politique générale et se prononcent sur les points d'attention remontés des assemblées régionales
- 1 SESSION NATIONALE (bénévoles et salariés travaillent et échangent sur une ou plusieurs thématiques de travail)
- 2 RÉUNIONS ANNUELLES DES BUREAUX RÉGIONAUX (partage sur les spécificités des régions, échanges sur actualités, problèmes rencontrés dans le respect des droits...)

DES LIEUX VECTEURS D'ANIMATION

- Des espaces de travail entre délégués nationaux en région et instances régionales
- Des espaces de travail entre chargés régionaux
- Des espaces de travail entre salariés de la rétention
- 131 permanences juridiques (droit au séjour, asile, étrangers malades, femmes victimes de violences, regroupement familial, éloignement, prison...)
- Des actions conduites à l'international et en Europe
- Des actions de plaidoyer auprès des élus
- Des formations linguistiques, des ateliers créatifs et/ou de partages, Des espaces de paroles et d'actions
- Des actions de sensibilisation et de mobilisation



ALSACE-LORRAINE

95
ADHÉRENTS

1 600
PERSONNES ACCOMPAGNÉES

9 000
CONTACTS

UN NOUVEAU GROUPE LOCAL
À SÉLESTAT

La région Alsace-Lorraine au cœur de l'Europe est aussi une région frontière qui a connu dans son histoire des dominations successives et des déplacements de populations. Territoire de passage et d'immigration récente, elle accueille, plus que d'autres régions, des migrants turcs ou originaires de l'ex Union soviétique. Strasbourg, siège d'institutions européennes : Parlement de l'UE, Conseil de l'Europe et Cour européenne des Droits de l'Homme, stimule notre intérêt pour les questions de politiques migratoires européennes et autres questions internationales.



Environ 90 bénévoles accueillent, accompagnent, apportent une aide administrative et juridique lors des permanences à Colmar, Mulhouse, Nancy, Sélestat et Strasbourg. Les équipes accueillent des demandeurs d'asile pour une aide au récit, un recours à la CNDA ou un réexamen des déboutés du droit d'asile ou des demandeurs de titres de séjour et font aussi des démarches pour constituer un dossier CMU ou AME, pour accompagner à Pôle Emploi ou à la préfecture. Ce sont plus de 1 600 personnes qui ont été accompagnées. Face à la précarité grandissante, les demandes d'aide caritative explosent et poussent à un travail étroit avec des partenaires : associations caritatives, hôpitaux, organismes sociaux, participation aux veilles sociales. A Colmar, soucieux de surmonter les difficultés liées à la barrière de la langue, 6 bénévoles se sont mobilisés pour proposer des cours de français. 110 personnes sont inscrites, 45 viennent régulièrement à 3 cours de niveaux différents. Une équipe de 3 bénévoles s'investit au local de rétention administrative de St. Louis. Pour être efficaces, ces derniers suivent des formations organisées au plan régional et national sur les différents thèmes liés à leurs activités.

DE LA DOMICILIATION POSTALE À LA CONVIVIALITÉ

Fin décembre 2014, 179 personnes étaient domiciliées à La Cimade à Strasbourg. Avec le partenariat de la Banque Alimentaire depuis septembre 2013, la distribution du courrier a pu devenir un moment plus convivial qui permet à ces personnes de se détendre, de s'exprimer et d'entrer en communication avec les bénévoles avant de reprendre leur difficile parcours.

200 personnes sont domiciliées à La Cimade de Nancy et parmi elles des personnes de culture Rom, aidées par La Cimade et d'autres associations et par la mairie de Maxéville. Leur situation a évolué favorablement. Certains ont trouvé du travail et ont acquis une autonomie financière qui leur permettra de trouver un logement et le camp devrait disparaître dans les prochains mois.



ACCOMPAGNER LES DÉTENUS ÉTRANGERS

Des bénévoles de Mulhouse, Nancy, Strasbourg interviennent en prison auprès des détenus étrangers afin de leur permettre un accès effectif au droit. Interventions compliquées car les critères pour obtenir un titre de séjour ou un renouvellement sont difficilement applicables en détention. Mais les entretiens sont appréciés par les détenus qui souffrent de l'isolement dû à la barrière de la langue, à l'incompréhension de leur situation.

Mois de l'autre : cette initiative du Conseil Régional invite les associations impliquées dans la lutte contre toutes formes de discriminations à intervenir dans les lycées d'Alsace pour sensibiliser les lycéens au respect de l'autre. La Cimade y a contribué par une dizaine d'interventions en 2014 sur le thème des mineurs isolés étrangers qui ont mobilisé 12 bénévoles.

Le festival Migrant'scène, en partenariat avec le conseil des résidents étrangers de Strasbourg et universitaire protestante sur le thème « Rêves et tourments sur les routes d'Europe » a réuni plus de 150 personnes et sensibilisé un public étudiant.

Solidarités Internationales et Europe : un groupe se réunit régulièrement et organise, avec des partenaires ou seul, des manifestations qui irriguent l'ensemble du travail du groupe local de Strasbourg. Les thèmes abordés cette année : Frontex avec projection publique d'un film devant près de 400 personnes en présence du réalisateur, entretiens avec des parlementaires européens, plaidoyer avant les élections européennes, et manifestation entre la CEDH et le Parlement européen avec des témoignages de migrants. Palestine avec soirée de présentation de la mission Cimade aux partenaires régionaux. Veille sur les politiques migratoires en collectif. Il est réjouissant de constater que de nombreuses associations ont pris part ou soutenu ces actions.

Un compte Facebook « La Cimade Strasbourg » a été créé. Des cercles de silence se réunissent dans plusieurs villes d'Alsace, avec une assistance parfois modeste mais fidèle, nous y prenons part.

Les équipes ont poursuivi leur investissement dans le cadre de la commission « droit des femmes et égalité des genres » de la ville de Strasbourg et participent activement à ces manifestations autour du 8 mars et du 25 novembre, ainsi qu'au Conseil des résidents étrangers. La Cimade Alsace Lorraine est également au comité de soutien de Pinar Selek.

Le groupe 68 est régulièrement sollicité pour présenter La Cimade et sensibiliser le public, notamment dans les paroisses. A Nancy le groupe local participe à des manifestations interreligieuses et au Marché du Monde organisé par le Conseil (encore) Général de Meurthe et Moselle avec des partenaires associatifs proches.

Notre projet de déménagement dans le cadre de la « Maison protestante de la solidarité » s'est concrétisé par la rédaction et la signature d'une charte commune aux 4 partenaires. Les travaux ont commencé rue Brûlée à Strasbourg.

“ Je suis étudiante en Sciences Politiques et j'assure un pré-accueil et une permanence par semaine. J'apprécie de faire le pré-accueil, car je suis la première à entrer en contact avec les gens qui arrivent, et qui ont besoin d'être orientés ou renseignés rapidement. J'aime les permanences, car aider les migrants est un challenge législatif et social différent à chaque fois ; et qui pousse à faire des recherches de son côté. Il faut concilier l'aspect humain des personnes que nous recevons avec les exigences bureaucratiques et législatives de la préfecture. Je n'ai jamais été une activiste mais j'aime travailler avec une multitude de cultures et de vécus, aider les gens au cas par cas, comme Amélie Poulain, et recevoir en échange des sourires, des confidences et des remerciements... ”

Bénévole
du groupe de Strasbourg



AUVERGNE-LIMOUSIN

81
ADHÉRENTS

2 927
ENTRETIENS

1 051
DÉMARCHES DE DEMANDE
D'ASILE TRAITÉES

620 HEURES
DE COURS DISPENSÉES

130 VISITES EFFECTUÉES
EN MAISONS D'ARRÊT

La région Cimade Auvergne-Limousin est composée de deux groupes, l'un à Clermont-Ferrand, l'autre à Nevers mobilisés dans la Défense des droits des migrants et des demandeurs d'asile mais aussi dans un important travail de déconstruction des préjugés. Depuis peu un groupe s'est formé à Eymoutiers dans le Limousin.



En 2014 les permanences de Clermont-Ferrand et de Nevers ont conduit 2 927 entretiens et 1 294 démarches ont été menées. Nous avons reçu 1 156 bénéficiaires représentant 76 nationalités principalement originaires du Kosovo, d'Algérie, de Guinée et de la République Démocratique du Congo (RDC).

Les dossiers sont surtout des demandes de régularisations (accès aux soins), des contestations d'obligations de quitter le territoire (OQTF). Viennent ensuite les demandes liées au regroupement familial, aux situations des conjoints de français ou des parents d'enfants français. 1 051 démarches de demandes d'asile ont été traitées avec une forte proportion de recours devant la Cour nationale du droit d'asile, des réexamens de dossiers d'asile. Pour réaliser cet accompagnement, plus de 15 bénévoles se mobilisent et effectuent ainsi près de 3 060 heures de conseils et de soutien auprès des personnes étrangères.

Pour traiter efficacement les situations rencontrées, les bénévoles reçoivent des formations régulières. En 2014, l'accent a été mis sur les droits des étrangers malades et sur les formations liées au travail et au séjour des étrangers salariés ainsi que sur l'ensemble des titres de séjour nécessaires aux personnes étrangères. Une formation sur les questions de procédure a également été dispensée.

DU FRANÇAIS À L'AUTONOMIE

Investies depuis 2009 dans l'enseignement du Français Langue Etrangère (FLE), les équipes bien rodées ont dispensé, en 2014, près de 620 heures de cours pour 110 stagiaires âgés de 20 à 58 ans, de 21 nationalités différentes et ne bénéficiant pas des dispositifs publics en raison de leur situation (demandeurs d'asile ou en instance de régularisation...). Créateurs de liens, gages d'autonomie et de confiance, les cours sont particulièrement suivis et importants pour les bénéficiaires. En témoignent les résultats aux examens avec 24 candidats reçus sur 27 inscrits.

UN ACCOMPAGNEMENT SOUTENU ENVERS LES PERSONNES INCARCÉRÉES

Dans le département du Puy de Dôme, des bénévoles interviennent régulièrement aux maisons d'arrêt de Riom et Clermont-Ferrand et au Centre de détention de Riom.

Près de 130 visites ont été effectuées soit environ 130 heures de présence auprès de détenus de 15 nationalités auxquelles s'ajoutent 150 heures de travail et de relations nécessaires et diverses auprès des familles, avocats...

La Cimade est active au sein du Groupe Local de Concertation Prison (GLCP) et représentée dans d'autres associations.

La présence des bénévoles de La Cimade dans ces lieux d'enfermement permet aux personnes rencontrées de ne pas se sentir abandonnées, et de voir leurs problèmes administratifs pris en charge, ce qui libère une part de leur anxiété.

DES EFFORTS SOUTENUS EN MATIÈRE DE COMMUNICATION, D'ANIMATION, DE SENSIBILISATION, D'ACTIONS CULTURELLES

Si la région Auvergne-Limousin est moins marquée que d'autres par le durcissement de l'opinion vis-à-vis des personnes étrangères, il n'en demeure pas moins prioritaire de créer des ponts et des passerelles vers le grand public afin d'expliquer et d'informer sur la réalité des situations rencontrées.

A Nevers, les équipes se sont particulièrement investies dans la création d'espaces de rencontres et de débats comme la rencontre « Ouverture à la fraternité envers les migrants » organisée par la pastorale des migrants ou au temple protestant organisé par l'ACOPREBI sur le thème de « Qui est mon prochain ? ».

Les bénévoles ont également été présents lors de la soirée du Festival des Droits Humains organisé par la F.O.L. en partenariat avec Amnesty International et l'Association Laïque de défense du droit d'asile. Geneviève Jacques, présidente de La Cimade participait au débat en présence d'Edwy Plenel et de Francis Perrin.

En novembre, à Clermont-Ferrand et à Nevers, fidèles à leur volonté de déconstruire les préjugés, les équipes ont concentré leur énergie sur le Festival Migrant'scène de La Cimade. Cette année 2014, de nombreuses activités ont été préparées sur le « Rêve(s) et tourmente(s) sur les routes de l'Europe ».

Au total, cette forte énergie a permis la mise en place d'une quinzaine de manifestations et donné lieu à de nombreux relais dans la presse avec notamment une émission sur radio campus et une intervention sur la radio RCF dans le cadre de la chronique Libre propos.

A Clermont-Ferrand, un nouveau groupe de bénévoles a vu le jour avec des priorités d'actions de sensibilisation pour une mise en œuvre programmée en 2015.

Parallèlement, des ateliers contre les préjugés ont été animés dans un lycée et des formations sur les jeux pédagogiques dispensés aux bénévoles afin qu'ils puissent intervenir en de multiples occasions et en divers lieux.

D'autres formes de mobilisations continuent avec notamment la préparation et la participation aux Cercles de silence à Clermont-Ferrand et à Nevers.

Une vente de livres annuelle au profit de l'association permet de rencontrer les acheteurs pour dialoguer sur les migrations.



PERSPECTIVES 2015

- Poursuivre les contacts que nous avons à Montluçon (03), Limoges et Moulins.
- Élaborer un programme de formation pour bénévoles.
- Mettre en œuvre la campagne nationale «valeur ajoutée».
- Etendre Migrant'scène à d'autres villes de la région.
- Augmenter nos financements externes en lien avec des actions de plaidoyer (réserves parlementaires et fonds privés).
- Solliciter les différents médias.

PARTENAIRES

ACSE en 2014 et pour 2015.



BRETAGNE / PAYS-DE-LOIRE

103
ADHÉRENTS

200
BÉNÉVOLES



9 PERMANENCES HEBDOMADAIRES

7 GROUPES LOCAUX

80
BÉNÉVOLES MOBILISÉS

2 500 SOLLICITATIONS
DE PERSONNES ÉTRANGÈRES,
1 200 SITUATIONS
INDIVIDUELLES SUIVIES

PRÉSENCE
DANS 9 ÉTABLISSEMENTS
PÉNITENTIAIRES

150 PERSONNES ÉTRANGÈRES
INCARCÉRÉES ACCOMPAGNÉES

FESTIVAL DE LA CIMADE,
MIGRANT'SCÈNE :
• PLUS DE 100 BÉNÉVOLES
MOBILISÉS
• PLUS DE 2 700 PERSONNES
TOUCHÉES

En Bretagne, à l'exception de la métropole rennaise, le profil des personnes étrangères s'est modifié depuis 2009 avec la politique française de « régionalisation de l'admission au séjour des demandeurs d'asile ». Les quelques personnes étrangères migrant dans les départements du Grand Ouest ont été rejointes par des demandeurs d'asile, isolés ou en famille, hébergés dans des Centres d'accueil de demandeurs d'asile (CADA). Plusieurs années après, les demandeurs d'asile déboutés sollicitent la régularisation de leur situation administrative pour des motifs privés et familiaux ou pour conserver un emploi. Dans les Pays de la Loire, les profils sont plus variés. Depuis quelques années, Nantes semble identifiée comme une terre d'accueil des mineurs isolés étrangers quand la Vendée connaît plus de régularisations par le travail que les départements voisins.



Au-delà de ces spécificités, des difficultés récurrentes persistent (déficit de prise en charge des demandeurs d'asile, absence de proposition d'hébergement pour les primo-arrivants, méandres du règlement européen « Dublin* », dysfonctionnements entretenus par les administrations compétentes concernant les mineurs isolés étrangers, difficultés d'accès aux services « étrangers » des Préfectures, ou encore le mépris des médecins des Agences régionales de santé par les services préfectoraux dans les procédures « étrangers malades »).

DEMANDEURS D'ASILE : ENTRE RÉGIONALISATION ET PÉNURIE D'HÉBERGEMENT

L'État français devrait pourvoir aux conditions matérielles d'accueil des demandeurs d'asile. Dans les faits, les insuffisances sont criantes : il n'existe pas de plateforme d'accueil des demandeurs d'asile dans le Morbihan, les bénévoles assurent l'aide au récit de la demande d'asile et sa traduction, sans moyens. En Bretagne, il existe un guichet unique à Rennes, pour les démarches en Préfecture ; aux coûts des allers-retours entre les lieux de résidence des demandeurs dans la région et la Préfecture, s'ajoutent des conditions d'accueil déplorables au guichet préfectoral : insultes, interdiction pour les militants de pénétrer dans les locaux. Des faits dénoncés en vain par les associations.

MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS : DÉMISSION DES CONSEILS GÉNÉRAUX

La situation des mineurs isolés étrangers s'est encore dégradée après les refus successifs des présidents de conseils généraux d'assurer leur prise en charge malgré leurs obligations légales. Dans les Pays de la Loire, associations et avocats de Loire-Atlantique ont rédigé un rapport sur leur prise en charge suite à la circulaire de la Chancellerie, largement diffusé aux institutionnels locaux. Des associations angevines ont saisi le Défenseur des droits.

Des mineurs étrangers dont la minorité était contestée ont été placés au CRA de Rennes, en attendant que le juge les remette en liberté. A Nantes, des travailleurs sociaux décrivent le placement de mineurs isolés dans des hôtels, seuls, sans prise en charge. Quand elles sont en contact avec certains, les associations entament des démarches pour qu'a minima, ils soient scolarisés. Dans le Morbihan et en Vendée, des jeunes ont sollicité La Cimade à quelques jours de leur majorité : ils avaient été pris en charge pendant leur minorité, mais aucune demande de titre de séjour n'avait été introduite pour préparer leur majorité.

DANS LES ÉTABLISSEMENTS PÉNITENTIAIRES, ANTICIPER ET PRÉPARER LA SORTIE DES PERSONNES

L'action de La Cimade en prison est fondamentale pour aider les personnes étrangères à préparer leur sortie dans la dignité. L'un des enjeux majeurs, qui devait être simplifié par la publication d'une circulaire des ministères de la justice et de l'intérieur en mars 2013, est l'accès à un titre de séjour en détention. Présente dans neuf établissements pénitentiaires sur la région, La Cimade constate la quasi impossibilité d'obtenir un titre de séjour quand on est incarcéré. Services des Préfectures et Administration pénitentiaire méconnaissent les textes ou ont oublié de se mettre en lien comme les y incitent la circulaire de leurs ministères de tutelle.

Ainsi les Préfectures du Finistère et de Vendée gèlent les dossiers jusqu'à la libération des personnes. Les demandes de titre de séjour sont formulées en détention, mais ne sont instruites qu'une fois la personne libérée : le risque d'expulsion du territoire avant l'obtention de la carte de séjour est grand, l'accès à plusieurs droits en prison, conditionnés à un titre de séjour est compromis...

HAUSSE DU NOMBRE DE PERSONNES PLACÉES AU CENTRE DE RÉTENTION DE SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE (35)

2014 a été marquée par une très forte activité après plusieurs opérations d'arrestations massives. Au CRA de Rennes, 762 personnes ont été placées en rétention (672 en 2013). 30,9% ont été expulsées vers leur pays d'origine ou vers un autre pays européen.

Des ressortissants albanais, dispensés de visa d'entrée, ont été exposés à des renvois rapides (sans présentation aux juges) vers leur pays d'origine, pour revenir en Europe occidentale quelques jours plus tard... Jusque-là, ces pratiques visaient les ressortissants roumains.

D'autres personnes, gravement malades ont été placées en rétention administrative en vue de leur expulsion vers des pays où elles ne pourraient pas se soigner. Le tribunal administratif a sanctionné ces pratiques à plusieurs reprises.

Des tendances se confirment : personnes placées de multiples fois, familles soumises à l'éclatement (placement en rétention des pères ou mères de famille, laissant le reste de la famille à l'extérieur dans des situations de grande détresse).

INFORMER, SENSIBILISER

Dans le cadre des élections européennes, La Cimade a organisé, le 19 mai à l'Espace Ouest-France de Rennes, un débat sur les politiques migratoires européennes avec quatre candidates au Parlement européen (Front de gauche, Europe Ecologie, UDI, Front national).

Une journée régionale d'échange des outils utilisés pour les animations en milieu scolaire a été organisée fin juin au Champ commun, lieu coopératif et militant à Augan (56). Il s'est agi de pratiquer les jeux pédagogiques et d'échanger sur la posture de l'animateur-militant Cimade dans le but de dupliquer ces actions localement.

D'AUTRES ACTIONS ONT ÉTÉ INITIÉES

Participation à deux animations en forme de parcours dans la ville avec le Centre rennais d'information pour le développement et la solidarité entre les peuples (Cridev). Les participants incarnaient le rôle de migrants arrêtés par la police pour un contrôle de papiers, un jeu à l'origine de riches échanges. Des bénévoles de La Cimade Bretagne / Pays-de-Loire rendent visite aux personnes retenues au CRA de Rennes. Acteurs de la société civile, ils traduisent en mots et prêtent leur voix à cette réalité méconnue des antichambres de l'expulsion. Deux médias - Jet fm, radio associative et militante, et Terri(s)toires, magazine en ligne sur les initiatives citoyennes - ont diffusé ces témoignages sous forme d'une série les « Capsules de rétention ». Les témoignages ont ensuite été utilisés durant le festival Migrant'scène et la campagne « Open Access Now » organisée par le réseau euro méditerranéen Migreurop. Enfin, la région a accueilli la session nationale de La Cimade, réunissant bénévoles et salariés du mouvement, à la Turballe (44). L'organisation de ce moment de convivialité a contribué à renforcer les liens au sein de la région.





CENTRE-OUEST

Pour les six groupes locaux de la région Centre-Ouest, La Rochelle, Sud Deux-Sèvres, Poitiers, Tours, Blois et Orléans, l'année 2014 a été très dense tant dans la réalisation des actions d'accès aux droits que dans l'émergence de nouvelles formes d'engagements. Les 136 adhérents de la région se sont mobilisés pour apporter une aide individuelle aux personnes étrangères, tout en contribuant au changement des regards par de nombreuses actions de sensibilisation. Les actions collectives, en lien avec d'autres associations, sont également à l'honneur dans la région.

136
ADHÉRENTS

120
PERMANENCES TENUES

6 GROUPES LOCAUX

600
FAMILLES ACCOMPAGNÉES



Action commune aux 6 groupes, l'accès aux droits des personnes étrangères mobilise fortement les bénévoles de la région.

Confrontés à des textes et des pratiques locales toujours plus restrictives, les bénévoles des groupes ont poursuivi l'accueil de nombreuses personnes dans et hors des permanences. Plus de 120 permanences ont été tenues dans la région auxquelles s'ajoutent les nombreux rendez-vous individuels et les conseils par téléphone ou par email. Au total, ce sont plus de 600 familles qui ont été conseillées et accompagnées dans leurs démarches administratives.

Aux permanences s'ajoute le travail auprès des détenus étrangers. Dans des conditions difficiles, les bénévoles de Poitiers, La Rochelle et Tours se sont rendus en prison afin de permettre l'accès aux droits de personnes incarcérées.

Dans un contexte de stigmatisation des étrangers, les bénévoles de la région Centre-Ouest mènent leurs actions en adaptant leurs pratiques aux situations individuelles et aux contextes locaux souvent très durs pour l'accès aux droits des plus précaires.

De nouvelles modalités d'accompagnement se développent également dans la région que ce soit par le biais d'activités nouvelles ou par la prise en main de thématiques plus larges : droit social et sanitaire, cours de français, événements organisés conjointement avec les personnes étrangères...

Face à des lois qui restreignent de plus en plus l'accès aux droits parmi les plus fondamentaux, l'expression publique au sein de collectifs locaux de défense des personnes étrangères a été importante, La Cimade apportant notamment ses connaissances techniques au profit d'une militance active.

LA SENSIBILISATION, UNE ACTIVITÉ DE PLUS EN PLUS NÉCESSAIRE

En complément de l'accompagnement des personnes, les groupes de la région développent toujours plus les actions qui permettent de porter les valeurs de La Cimade. Certains groupes de la région ont fortement développé des actions de sensibilisation spécifiques à destination du grand public : interventions en établissements scolaires, festival **Migrant'scène**, soirées-débats ou échange avec les universités... Autant d'initiatives qui complètent nos activités d'accompagnement des personnes en situation d'urgence par une parole afin de faire évoluer les préjugés qui contribuent à entretenir cette urgence.

Parmi les nombreuses actions menées par les groupes de la région, notons le projet développé à Niort au sein d'un lycée professionnel : grâce à des relations tissées en 2013, des activités avec les élèves sur le thème des migrations et des préjugés ont été menées. Ce fut une réussite pour les élèves, leurs enseignants et les cimadiens qui y ont pris part. Les bénévoles d'Orléans ont quant à eux mis en place le festival **Migrant'scène** de 2 jours qui se poursuivra en 2015.

DÉVELOPPER LA VIE ASSOCIATIVE RÉGIONALE ET LOCALE

De nouvelles énergies ont rejoint les groupes. Une réflexion autour de l'arrivée de nouveaux bénévoles est menée à l'échelle locale et régionale.

Afin de coordonner les initiatives locales, la vie régionale s'est structurée autour des instances et du délégué. L'émergence d'une vie associative régionale, le soutien et la mutualisation des actions locales engagent les groupes de la région à prendre une part plus importante dans la vie de l'association à tous les niveaux.

Portées et réalisées par la délégation régionale, les formations locales aux groupes se sont fortement développées en 2014 avec 15 formations. Ces formations juridiques permettent de compléter les connaissances locales et de les transmettre aux nouveaux arrivés désireux de se responsabiliser. De même, ces moments communs de formation sont des occasions d'échanger sur les pratiques locales, les réponses apportées et de réfléchir aux fondements qui guident les actions de La Cimade.



Le groupe Cimade de Poitiers accompagne les familles « Roms » roumaines depuis deux ans. Cet accompagnement global (séjour, sanitaire, social, travail...) est rendu particulièrement difficile par le statut juridique des ressortissants - précaire - de l'Union Européenne et les préjugés qu'ils subissent au quotidien. Le parcours de Giochel et sa famille, ressortissants roumains de Poitiers, est représentatif des lois d'exception qui frappent ces personnes.

“ Né en Allemagne, passé par la Roumanie puis resté en Italie près de 10 ans, Giochel vit depuis deux ans à Poitiers. D'abord en squat puis ballotté au gré des expulsions, l'accès aux droits communs lui est barré malgré son statut de citoyen de l'Union Européenne. Expulsé de France 6 fois en 24 mois, sa situation ainsi que celle de sa famille est en voie de normalisation grâce à sa persévérance pour ne pas subir les discriminations, mais être acteur de son avenir poitevin. Acteur et narrateur, un court métrage d'animation à partir de son récit de vie, Les « Clacs-des-doigts »* a été réalisé et sera diffusé en avril 2015 ”

Bénévole
du groupe de Poitiers

* Les « Clacs-des-doigts », Studio Grenouille, La Cimade Poitiers, Divano.



41
ADHÉRENTS

700
NOUVEAUX DOSSIERS OUVERTS

1 100
ANCIENS DOSSIERS
TOUJOURS EN COURS

316
DOSSIERS RELEVANT
DE LA DEMANDE D'ASILE

PLUS DE
3 000
SOLLICITATIONS
TÉLÉPHONIQUES TRAITÉES

80 DÉTENUX
ACCOMPAGNÉS EN PRISON

FRANCHE-COMTÉ / BOURGOGNE

Les actions des bénévoles des quatre groupes locaux de la région Franche-Comté Bourgogne se sont déroulées au cours de l'année 2014 dans un contexte de mutation par rapport à l'année 2013. Si la demande d'asile est en forte baisse, particulièrement à Dijon (- 40%), l'activité d'accompagnement se centre maintenant sur des situations de plus en plus complexes concernant le séjour. En effet, les dossiers de demandes de titres de séjour, en particulier pour les couples franco-étrangers et les parents d'enfants français, font l'objet d'enquêtes longues et fastidieuses. La présomption de fraude de la part des préfectures est sensible et place les demandeurs dans des situations de précarité inquiétantes.



La région Franche-Comté Bourgogne de La Cimade s'appuie sur une trentaine de bénévoles majoritairement investis dans les permanences d'accueil du public étranger tant pour l'accompagnement juridique que pour de simples conseils.

Si les groupes locaux de Besançon, Dijon et Montbéliard ont une ancienneté variable, tous ses membres se mobilisent avec force pour constituer un soutien véritable aux personnes étrangères. Sans cet engagement, de nombreuses personnes en précarité seraient dans des situations réellement dramatiques. Les actions de visibilité menées par les équipes ont séduit de nouveaux bénévoles, jeunes et désireux de s'investir pour la défense des droits des personnes étrangères.

Les sollicitations auprès des équipes ont été moins significatives en termes de demandes d'asile. Le traitement des situations et dossiers est de plus en plus complexe. Dossiers de demande de titres de séjour, rédaction de courriers (recours gracieux ; formulaires Sécurité sociale ; Pôle emploi ; demande d'AME...), dossiers pour transcription de mariage (à Nantes), aide à l'élaboration de dossiers en vue de regroupement familial ou recours contre des décisions de refus de visas, ou encore accompagnement de couples franco-étrangers (Amoureux au ban public à Chalon)...

Autant de situations, autant de connaissances nécessaires. Pour faire face, les groupes locaux se rencontrent, échangent sur les situations et leurs pratiques, identifient, le cas échéant, les besoins en formation pour être plus efficaces. L'origine géographique des personnes accueillies est variable suivant les groupes locaux. A Dijon, l'accueil des demandeurs originaires des pays de l'Est a connu une forte baisse en 2014, celui des personnes en provenance d'Afrique et notamment de la République Démocratique du Congo est resté prépondérant. Besançon et Montbéliard sont plus concernés par des demandeurs en provenance du Maghreb et des pays de l'Est.

L'HÉBERGEMENT, UN PROBLÈME CRUCIAL ET RÉCURRENT

C'est le cas un peu partout en France et la région Franche-Comté Bourgogne ne déroge pas à la règle. Les bénévoles, notamment de Besançon et de Dijon, se trouvent confrontés à des structures saturées et à la réalité de familles demandeurs d'asile et/ou de migrants contraints de vivre dans la rue.

La solidarité entre acteurs associatifs et citoyens a permis à plusieurs reprises de trouver des solutions dans l'urgence. Mais ces situations ne sont pas tenables dans le temps. Concernant les étrangers en prison, dimension moins prégnante dans la région, un bénévole de Chalon-sur-Saône participe à des actions et se rend régulièrement à la prison de Varennes le Grand. 20 visites ont été effectuées et le bénévole a pu accompagner 80 prisonniers. Le Groupe Local a par ailleurs obtenu des aides substantielles du Conseil Général de Saône-et-Loire pour soutenir les demandeurs d'asile contraints de se rendre à la plateforme de domiciliation située à Mâcon et soumis jusqu'alors à des coûts de transports prohibitifs au regard de leur précarité.

ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES ET FORMATIONS

A Dijon, 11 bénévoles se sont investis dans cette activité sociolinguistique pour environ 130 bénéficiaires. Des étudiantes de Sciences Po Dijon sont particulièrement actives et renforcent une équipe fidèle et expérimentée. Six ateliers d'environ 10 personnes ont fonctionné chaque semaine de période scolaire. L'objectif étant de favoriser la communication en français afin que les bénéficiaires puissent gagner en autonomie. Les liens sociaux créés dans ces ateliers sont d'une grande importance et apportent aux bénéficiaires une nouvelle existence au sein de la cité. Venir « aux cours » ou à « l'école » est une démarche hebdomadaire qui tient beaucoup de place dans l'esprit des demandeurs. Des initiatives nouvelles ont vu le jour comme les après-midi récréatives avec une dimension sociale appréciée par les « élèves ». A la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance, des cours de français sont aussi assurés sous forme de tutorat (2 ou 3 élèves par groupe), pour des mineurs étrangers isolés, par ailleurs scolarisés dans des classes d'accueil de l'Éducation Nationale.

DES FORMATIONS RENFORCÉES

De leur côté, les bénévoles reçoivent des formations régulières renforcées sensiblement en 2014 notamment sur les thématiques de l'asile, des mariages franco-étrangers et des violences faites aux femmes. Pour compléter leur action auprès des personnes étrangères, les groupes ont déployé des alliances avec des partenaires associatifs afin de traiter les situations dans leur globalité.

A Besançon, cette approche s'est traduite dans le cadre du Pacte citoyen et du Pacte civique en direction des institutions et des politiques. Les liens avec le milieu associatif sont réguliers et des actions

communes menées. Un rapprochement avec le Secours Catholique et avec la paroisse protestante a ainsi permis de gagner en efficacité auprès des personnes en grande précarité. Les équipes dijonnaises se sont rapprochées de SOS refoulement et de RESF 21 pour défendre conjointement des dossiers en préfecture. D'autres liens ont été tissés avec la Plateforme de lutte contre les discriminations qui mutualise les moyens et les compétences au service de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre les discriminations. A Montbéliard, le groupe a rejoint un collectif, le groupe de vigilance. Composé de 5 associations (association Amitié et Echanges culturels internationaux, la Pastorale des migrants, le MRAP, RESF et La Cimade), le collectif se réunit une fois par mois et agit ensemble dans différents domaines : recours gracieux, soutien aux familles, information du public par les médias et par des manifestations diverses, journées festives.

Parallèlement au soutien juridique, les équipes des groupes ont développé des actions de sensibilisation en milieu lycéen et universitaire mais aussi auprès des services sociaux et des hôpitaux. Les bénévoles se sont également mobilisés pour fêter les migrations dans le cadre du Festival de La Cimade Migrant'scène à Besançon, Montbéliard et Dijon notamment.

Enfin, les équipes ont tenu des Cercles de silence dans les villes de Dijon, Dole, Besançon, Chalon-sur-Saône, Cluny et Belfort. Cette initiative créée par les frères franciscains de Toulouse, vise à protester de manière non violente contre l'enfermement des étrangers dans les centres de rétention administrative.



PERSPECTIVES 2015

- Poursuivre l'engagement dans le Pacte citoyen et participer aux actions proposées dans les ateliers publics.
- Mettre en place des actions de sensibilisation à destination du grand public pour faire mieux connaître l'action de La Cimade (Forum des associations, Fête de l'Afrique, Semaine d'éducation contre le racisme).
- Améliorer les actions de plaidoyer et élargir le public.



291
BÉNÉVOLES
ACTIFS

31 502
PERSONNES REÇUES

430
PARTENAIRES ASSOCIATIFS
ET INSTITUTIONNELS FORMÉS

15 635
SOLLICITATIONS
TÉLÉPHONIQUES TRAITÉES

288 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES DANS
9 ÉTABLISSEMENTS
PÉNITENTIAIRES

2 613 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES - CENTRE DE
RÉTENTION ADMINISTRATIVE
DU MESNIL AMELOT

256 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES AU SEIN
DU LOCAL DE RÉTENTION
ADMINISTRATIVE DE CERGY

3 400 PERSONNES
TOUCHÉES PAR DES ACTIONS
DE SENSIBILISATION

ILE-DE-FRANCE
CHAMPAGNE-ARDENNES / YONNES

Les activités de la région sont diverses et étendues à Reims, Charleville Mézières, Auxerre et Sens. L'année 2014 a été marquée par une très forte mobilisation des équipes au sein des permanences d'accueil, dans les lieux d'enfermement et dans le centre d'hébergement de Massy. Ainsi les permanences juridiques ont accueilli 31 502 personnes et traité 15 635 sollicitations téléphoniques. Les personnes étrangères ont été reçues dans 34 permanences généralistes pour la régularisation ou spécialisées pour les demandeurs d'asile, les personnes étrangères victimes de violences, les personnes étrangères malades ou faisant l'objet d'une mesure d'éloignement. Par ailleurs, des équipes sont intervenues auprès des personnes enfermées, dans 9 établissements pénitentiaires, au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot et au sein du local de rétention administrative de Cergy. Enfin, la région héberge et accompagne 98 personnes au centre d'hébergement provisoire (CPH) de La Cimade à Massy. Par ailleurs, les activités de la région Île-de-France ont fait l'objet d'un travail spécifique dans les domaines du plaidoyer et de la sensibilisation, de la formation en interne et à l'externe et dans la mise en œuvre d'actions collectives auprès des personnes étrangères.



L'activité centrale des équipes vise à faire valoir les droits des personnes étrangères en s'adaptant aux nouvelles tendances constatées comme l'augmentation des difficultés d'accès aux administrations, des pratiques illégales de ces dernières, l'émergence de nouvelles méthodes de pression en vue de l'éloignement forcé de France et une limitation avérée du recours à la justice.

En conséquence des actions ont été menées sur le terrain pour contrer ces difficultés comme :

- La mise en place de réunions collectives pour informer les personnes migrantes de leurs droits.
- Le recensement et l'analyse des problèmes d'accès aux préfectures franciliennes assortis d'actions pour les dénoncer.
- Le recours croissant aux actions contentieuses.
- L'identification des obstacles dans l'accès aux soins ou à un titre de séjour pour soins des personnes étrangères malades.
- L'interpellation des préfectures sur les exigences de preuves illégales demandées aux personnes étrangères victimes de violences.
- Des saisines et des rencontres des autorités administratives indépendantes (défenseur des droits, contrôleur général des lieux de privation de liberté) ont eu lieu.
- Le développement d'un nouvel axe de travail pour le suivi des demandes d'aide juridictionnelle.
- Une campagne d'observation des audiences aux tribunaux administratifs de Cergy et de Montreuil.
- Un travail de plaidoyer pour la défense des étrangers malades menacés d'expulsion.
- Un contentieux accru pour libérer les familles placées en rétention et les personnes interpellées à Calais.

DE NOUVEAUX TYPES D'ACTIONS EN 2014

Un atelier d'écriture à destination des femmes migrantes a permis de leur donner la parole au sein d'un groupe, de favoriser la rencontre et le partage d'expériences, de rompre les situations d'isolement, de découvrir la langue française autrement et de susciter l'expression artistique. Consécutive de ce travail, une création artistique collective a vu le jour et a été diffusée lors du festival **Migrant'scène** en plus de la publication d'un carnet « **Solides, solidaires** Paroles de femmes en exil », dont voici un extrait d'un texte écrit par Xiaoya, « L'exil a le goût de la cuisine de ma mère. [...] J'appelle mes parents presque tous les jours. Ma mère me raconte ce qu'elle fait comme repas aujourd'hui. A la fin, elle dit toujours pour les plats saisonniers : - je te le ferai quand tu rentres -. Elle en fait plus et elle le met au congélateur pour m'attendre. Et moi je ne sais pas quand je peux rentrer ».

Un atelier de théâtre à destination des résidents du CPH de Massy et des massicois a été réalisé au sein du Centre d'hébergement de Massy, initié par la compagnie Arti-Zanat'. Ce projet (composé d'un atelier-théâtre hebdomadaire de création ouvert aux résidents adultes du Centre et aux habitants de Massy, d'un atelier théâtre pour les enfants et de sorties au centre musical Paul B. de Massy) proposé à tous les résidents a débouché sur une pièce : « **Amour et langues mêlées** » présentée au Centre culturel Paul Baillart et à l'auditorium de l'Opéra de Massy dans le cadre du festival **Migrant'scène**.

RENFORCEMENT DE LA SENSIBILISATION ET DU PLAIDOYER

Les équipes ont mené des actions de plaidoyer, notamment dans un cadre inter-associatif, visant entre autres les étrangers malades, les étrangers menacés d'expulsion, les demandeurs d'asile et les personnes étrangères victimes de violences. Par ailleurs, elles ont assuré plus de 45 interventions sur différentes thématiques et touchées plus de 2 400 personnes d'horizon divers.

Outre ces interventions, 1 000 personnes ont assisté aux manifestations organisées dans le cadre de la 8^{ième} édition du festival **Migrant'scène**.

L'année 2014 s'illustre aussi par des partenariats artistiques forts (collaboration étroite dans le cadre du film **Samba**, d'Eric Toledano et Olivier Nakache, du documentaire **Ceuta douce prison** de Jonathan Millet et Loïc H. Rechi et une performance **Exhibit B** de Brett Bailey).

Enfin, le nombre de scolaires et d'étudiants touchés par nos actions de sensibilisation a été significatif en 2014 avec 425 étudiants (universités, grandes écoles, école de formation de travailleurs sociaux) et 357 élèves entre 8 et 18 ans vus dans ce cadre.

Pour mener à bien ces actions, le travail de formation interne est essentiel tant sur les aspects de technique juridique que sur les actions relatives à la sensibilisation et au plaidoyer. 23 jours de

formations ont été dispensés, et 438 bénévoles formés en cumulé. Ce travail s'adresse aussi à des acteurs du domaine social, institutionnel et pour apporter un éclairage et des compétences techniques à un public parfois peu informé des lois et des pratiques relatives au droit des étrangers.

Au total, 291 bénévoles actifs (74 équivalents temps-pleins) et 24 salariés - 7 salariés à la délégation régionale, 9 salariés au centre de rétention administrative du Mesnil-Amelot, 8 salariés au CPH de Massy - œuvrent au sein de la région.



LES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

Agence régionale de Santé d'Île-de-France ; Conseil Général de Seine-Saint-Denis ; Conseil Régional d'Île-de-France ; Direction interrégionale des services pénitentiaires de Paris ; Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Île-de-France (DRJSCS) ; Mairie et département de Paris ; Mairie d'Aubervilliers ; Mairie de Saint-Denis ; Ordres des Avocats (Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, l'Essonne) ; Fondation de France.

NOTRE PARTICIPATION À DES COLLECTIFS INTER ASSOCIATIFS NATIONAUX ET RÉGIONAUX

Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) ; Action et droits des Femmes Exilées et Migrantes (ADFEM) ; L'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE) ; Migreurope ; Collectif Français Etrangers pour l'égalité des droits ; Observatoires départementaux de l'égalité entre les femmes et les hommes et des violences faites aux femmes ; Groupe asile IDF.



254
ADHÉRENTS

5 912
PERSONNES REÇUES
ET ACCOMPAGNÉES

10 GROUPES LOCAUX

600
COLLÉGIENS ET LYCÉENS
RENCONTRÉS

2 500 HEURES DE COURS
DE FRANÇAIS DISPENSÉES

193 DÉTENU·ES
DONT **18 FEMMES**
SUIVIES PAR LES BÉNÉVOLES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le Languedoc-Roussillon est un lieu de contrastes ; porte d'entrée et de passage pour de nombreux migrants venant de la rive Sud de la Méditerranée, il est aussi une terre d'accueil marquée par les tragédies de l'histoire signifiées par la présence importante de familles harkies et pieds noirs, par les descendants des Républicains espagnols rejoints aujourd'hui par les victimes de la crise économique qui frappe durement la péninsule ibérique. Les identités, catalane et cévenole, cathare et camarguaise, y sont fortes, turbulentes, lumineuses mais également porteuses d'une part sombre : la xénophobie.



Un contexte particulier donc, au sein duquel les équipes de La Cimade ont redoublé leurs efforts pour accueillir et conseiller des personnes étrangères de plus en plus nombreuses. La persistance de la crise, en Espagne et en Italie notamment, se traduit par des arrivées conséquentes. Elles ont aussi fait preuve d'inventivité pour relever de nouveaux défis et pour mettre en œuvre de nouvelles initiatives comme le projet « **Alternative Hôtel** » et « **le Festival des Peuples** » à Béziers, l'exposition « **Cim'art** » dans les locaux de la délégation régionale ou la journée « **Porte ouverte** » dans le nouveau local du groupe de Nîmes.

L'HÉBERGEMENT, UN PROBLÈME ÉPINEUX

Que ce soit pour les personnes dont la demande d'asile est en cours d'examen ou celles qui ont obtenu le statut de réfugiés, ou pour les déboutés dont le retour dans le pays d'origine est impossible, la question de l'hébergement reste épineuse sur l'ensemble de la région. A Perpignan, Nîmes et Montpellier, les bénévoles de La Cimade se sont engagés avec leurs partenaires associatifs dans l'ouverture de squats et l'accompagnement des personnes y logeant. Le début de l'été 2014 a été marqué par l'incendie du squat de la Rauze à Montpellier qui abritait de jeunes somaliens, et par l'engagement d'une lutte collective fructueuse pour que ces jeunes réfugiés soient enfin traités dignement par l'administration. La mise en œuvre du projet expérimental « **Alternative Hôtel** » à Béziers vise à faire émerger de nouvelles solutions en matière d'hébergement.

ASILE : LA DÉTRESSE DES JEUNES NIGÉRIANES

Depuis plusieurs années, de jeunes femmes nigérianes victimes de réseaux de prostitution sont reçues par les équipes de La Cimade. Elles représentent en 2014 le groupe le plus important reçu par la permanence asile de Montpellier. Accompagner ces jeunes femmes, faciliter leur expression alors qu'elles sont soumises à de fortes pressions n'est pas simple. Cette tâche difficile demande abnégation et patience, réflexion collective et partage d'expériences, au niveau local avec d'autres organisations et en interne au niveau national dans le cadre du groupe de travail sur la traite des êtres humains.

INTEMPÉRIES AUX CONSÉQUENCES DRAMATIQUES

La ville de Montpellier a subi de violentes intempéries durant l'automne. Les crues et les inondations ont eu des conséquences dramatiques pour les familles de culture Rom installées dans des campements précaires à proximité des cours d'eau. Sur les rives de la Mosson, des familles ont dû être hélitreuillées en urgence par la gendarmerie. Avec ses partenaires, La Cimade est intervenue auprès des autorités locales pour que celles-ci prennent en compte ces familles et qu'elles soient mises à l'abri dans le cadre des opérations de la sécurité civile. Cet événement aura permis de susciter une prise de conscience de l'administration sur la situation de ces familles et d'engager une réflexion en vue de mettre en place un dispositif d'accompagnement.

INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES INCARCÉRÉES

Faire appliquer le droit en prison relève d'un combat permanent auquel s'attellent les intervenants de La Cimade Languedoc-Roussillon en milieu carcéral. En 2014, ceux-ci ont suivi 193 personnes privées de liberté dont 18 femmes. Sur le département de l'Hérault, une lente et laborieuse mise en œuvre de la circulaire du 25 mars 2013 portant sur le renouvellement des titres de séjour des personnes étrangères incarcérées a fini par aboutir. Dans ce cadre, la constitution de dossiers et leur suivi ont abouti au renouvellement d'une dizaine de titres de séjour.

MIGRANT'SCÈNE

Un fantastique succès pour cette édition 2014 du festival **Migrant'scène** sur la thématique de l'Europe. Sur l'ensemble de la région, plusieurs centaines de collégiens et de lycéens y ont activement participé. A partir de différents supports (l'exposition « **Moving beyond border** », le jeu « **Parcours du migrant** », le spectacle « **Europe Endless** », la présentation de nombreux films documentaires), les adolescents ont fait preuve d'une grande qualité de réflexion sur les questions complexes des enjeux migratoires pour l'Europe. A noter, le grand succès du jeu du **Parcours Migrant** qui a suscité l'expression de témoignages particulièrement touchants.

L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE, VECTEUR D'INCLUSION

Bien vivre en France passe incontestablement par la maîtrise de la langue française. Sans celle-ci, comment trouver sa place ? Comment s'épanouir et participer à la vie de la cité ? L'activité d'apprentissage du français a connu un fort développement dans la région.

Les équipes bénévoles se sont étoffées et structurées pour répondre à cette demande croissante. A Perpignan, malgré l'exiguïté des locaux, plus de trente personnes dispensent des cours quotidiens. A Béziers, une petite équipe dynamique répond aux besoins des personnes hébergées au CADA ou venant de l'extérieur.

A Montpellier, malgré la multiplication de cours et d'ateliers socio-linguistiques, toutes les demandes ne sont pas satisfaites. Au regard de l'importance prise par cette activité et de la volonté des groupes des différentes villes de se rencontrer, l'organisation d'une journée régionale autour des enjeux du FLI (français langue d'intégration) est programmée pour le début de l'année 2015.

UN ENGAGEMENT FORT SUR LA PROBLÉMATIQUE PROCHE ORIENTALE

En matière de solidarités internationales, l'engagement historique de la région sur la problématique proche-orientale s'est traduite par une forte participation à la mission officielle de La Cimade en Israël/Palestine réalisée en février 2014. Le rapport de mission présenté en juin 2014 au Sénat qui réactualise le positionnement de La Cimade a permis d'intensifier le travail de plaidoyer auprès des élus de la région et les actions de sensibilisation. Les représentants régionaux, membres de la mission, sont notamment intervenus sur la situation des paysans palestiniens au cours de la journée de la solidarité organisée par le lycée agricole de Pézenas.

Flash sur l'exposition Cim'art 2014 à Montpellier

La Cimade manifeste une solidarité active avec ceux qui souffrent, qui sont opprimés et exploités. Parmi ceux-ci, elle vise en particulier les réfugiés, les travailleurs migrants, les détenus et les peuples des pays en voie de développement.

Ces différentes catégories renvoient à une dialectique du mouvement et de l'immobilité. Mise en mouvement forcée du réfugié parce qu'il est menacé, jouant sa vie et se jouant des barrières et des obstacles sur sa route.

Immobilité contrainte du corps du détenu ou du retenu, enserrée dans l'espace étreint des grilles et des murs.

Immobilité / mobilité, l'une ne peut pas se penser sans l'autre, porteuse de vie, mais aussi de mort, lorsque l'une prétend pouvoir faire sans l'autre.

Ne pas opposer les catégories, les exilés et les sédentaires, le droit des uns et le droit des autres, mais tenter dans nos diverses actions et initiatives de les lier, de produire du commun pour un vivre ensemble digne et respectueux des uns comme des autres. L'exposition **Cim'art** dans ses sensations, ses intuitions et ses fulgurances artistiques a essayé de mettre en valeur ces concepts de mobilité et d'immobilité, et de rendre féconde une pérégrination.

PRINCIPAUX PARTENAIRES

RESF ; Médecins du Monde ; Entraide Protestante ; Collectif « rom » de Montpellier ; ABCR ; Secours Catholique ; CCIPPP ; BDS34 ; UJFP ; Pastorale des migrants ; AFPS30 ; Association « Bouge-toit » ; Planning familial ; CIDFF11 ; Collectif ANAIS ; Réseau des Associations Nimoises d'Action et d'Intervention Sociales ; DRJSCS ; DDSCS34 ; CG66 ; CG34 ; Mairies de Montpellier et de Narbonne.



NORD-PICARDIE

La région Nord-Picardie demeure, pour les migrants, à la fois une terre de passage (vers l'Angleterre) et une terre de destination, parfois par défaut, souvent dans la continuité d'une immigration ancienne, issue en particulier du Maghreb. Les personnes étrangères, fragilisées par l'exil, ont plus de difficultés à s'insérer dans une région marquée par la crise économique. 130 bénévoles, répartis en sept groupes locaux à Lille, Tourcoing, Valenciennes, Maubeuge, Arras, Amiens et Soissons se mobilisent auprès des personnes étrangères et assurent accompagnement juridique, action de sensibilisation, apprentissage du français. L'année a été marquée par des actions de plaidoyer, auprès des sénateurs et députés dans le cadre des projets de lois asile et immigration, et auprès des têtes de liste aux élections européennes.



106
ADHÉRENTS

130
BÉNÉVOLES

525
PERMANENCES ASSURÉES

1 150
PERSONNES TOUCHÉES
PAR MIGRANT'SCÈNE

2 500
PERSONNES TOUCHÉES PAR
SOIRÉE DÉBAT, EXPOSITION
PHOTOS, THÉÂTRE,
INTERVENTION EN MILIEU
SCOLAIRE, UNIVERSITAIRE...

2 776 DOSSIERS TRAITÉS

76 NATIONALITÉS
RENCONTRÉES

150 PERSONNES EN DÉTENTION
ACCOMPAGNÉES OU SUIVIES

1 292 HEURES
D'APPRENTISSAGE DE LA
LANGUE FRANÇAISE

Plus de 80 bénévoles ont assuré 11 permanences juridiques chaque semaine, accompagnant plus de 3 500 personnes durant l'année, un chiffre très élevé et en constante augmentation. A ce chiffre s'ajoute une hausse des sollicitations téléphoniques et par mail, souvent formulées par des professionnels (travailleurs sociaux et associations), en demande de soutien technique juridique. Difficultés à prendre rendez-vous sur internet, délai d'attente de plusieurs mois pour être reçu en Préfecture, refus d'enregistrement des dossiers de demande de titre de séjour, non délivrance de récépissé... ont été particulièrement constatés en 2014.

Un tiers environ des personnes accompagnées étaient en cours de demande d'asile et en demande d'aide pour l'élaboration de recours contre la décision de rejet de l'OFPRA, non pris en charge par les plateformes et rédigés de manière très aléatoire par les avocats désignés à l'aide juridictionnelle. Plus de 200 recours ont ainsi été rédigés, un chiffre en augmentation et qui révèle les dysfonctionnements de l'accompagnement des demandeurs d'asile non hébergés en CADA. Parallèlement, des ateliers de présentation et d'échange sur le fonctionnement de la CNDA, son rôle et le déroulement des audiences ont été organisés à Lille. Six sessions ont été animées, dont deux à destination d'un public anglophone. Elles ont bénéficié à 24 demandeurs d'asile en instance devant cette juridiction. Au vu du succès de cette action collective, un temps de préparation similaire sera initié en 2015 autour de l'entretien à l'OPFRA.

A noter enfin qu'un lieu d'écoute et de partage, où la souffrance peut être dite et entendue, dans le respect, la confidentialité, le non-jugement, a continué à être proposé à Lille par une psychologue bénévole.

Afin de développer l'autonomie des équipiers et l'expertise de « référent thématique » dans les groupes ou permanences, 20 formations ont été organisées durant l'année. 11 formations extérieures ont par ailleurs été animées auprès de professionnels, d'étudiants ou d'associations partenaires.

ECOUTER ET DÉFENDRE LES DÉTENUÉS ÉTRANGERS

En 2014, 10 bénévoles se sont mobilisés pour accompagner et soutenir dans leurs démarches 150 personnes détenues, chacune vue en moyenne lors de 2 entretiens. S'y ajoutent des temps de suivi relativement longs, des entretiens téléphoniques avec la famille, la rédaction de courriers divers adressés aux administrations (Préfecture, TGI, OFPRA, etc.) concernant les titres de séjour, les relèvements d'interdiction du territoire français, les demandes d'asile, les demandes d'assignation à résidence. La Cimade est présente dans 10 lieux de détention, soit dans la quasi-totalité des établissements pénitentiaires de la région. La recherche de nouveaux bénévoles pour renforcer l'équipe est prioritaire, le partenariat avec les travailleurs sociaux du SPIP essentiel pour faire avancer les dossiers qui rencontrent régulièrement des blocages en Préfecture.

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Les cours de français sont un moyen de socialisation pour des personnes étrangères le plus souvent isolées. Or il est de plus en plus difficile pour les « sans papiers » d'accéder à des formations.

19 bénévoles ont proposé 22 ateliers d'apprentissage du français à Lille, Tourcoing et Arras, au profit de 140 apprenants. Les problèmes d'absentéisme sont récurrents, liés aux difficultés multiples et précarité des apprenants.

MIGRANT'SCÈNE, TEMPS FORT D'ACTIONS CONVIVIALES ET DE SENSIBILISATION

Six groupes locaux ont participé cette année au festival *Migrant'scène*. 17 événements ont été organisés à cette occasion : six ciné-débats, trois spectacles vivants, quatre ateliers lectures, une animation, une table-ronde et une après-midi festive de clôture. En outre, 3 expositions ont été créées en région spécialement pour le festival : « Dis-moi ce que tu vois », « Empreintes » et « Le monde est à Amiens », tandis que l'exposition « Moving Beyond Borders » de Migreurop et de La Cimade a été itinérante dans la région. Au total, ces manifestations ont touché plus de 1 150 personnes. Une vingtaine de bénévoles se sont engagés dans la préparation du festival, et une quarantaine ont apporté leur aide les jours de manifestations.

Par ailleurs, une quarantaine d'actions d'information et de sensibilisation sur les migrations ont mobilisé les bénévoles sur toute la région : stands d'information, projections de films, organisation ou co-animation de débats et de tables rondes, rassemblements, etc. A noter également 6 interventions en milieu scolaire.



PERSPECTIVES 2015

Une action spécifique autour des questions d'accès à la protection maladie. Dans un premier temps, une permanence spécifique sera mise en place à Lille, puis des ateliers collectifs d'information sur le système de soins et l'accès à la protection maladie, itinérants dans la région.

PARTENARIAT

Les groupes locaux de La Cimade ont participé aux différents collectifs de soutien aux populations de culture Rom qui se sont constitués à Lille, Roubaix, Tourcoing et Maubeuge. La région Cimade est membre du RAIL (Réseau d'Accueil d'Immigrés à Lille) qui a initié en 2011 une action en faveur des demandeurs d'asile à la rue, et participe à plusieurs réseaux d'acteurs impliqués auprès des femmes victimes de violences. Elle participe également aux réunions juridiques de la plateforme de service aux migrants (PSM) à Calais.

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES FINANCIERS

Conseil Général du Nord, Conseil Général de la Somme, Conseil régional Nord Pas-de-Calais, Conseil régional de Picardie, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports, Ministère de la Justice, Villes de Lille, Maubeuge, Arras, Soissons, Valenciennes...



NORMANDIE

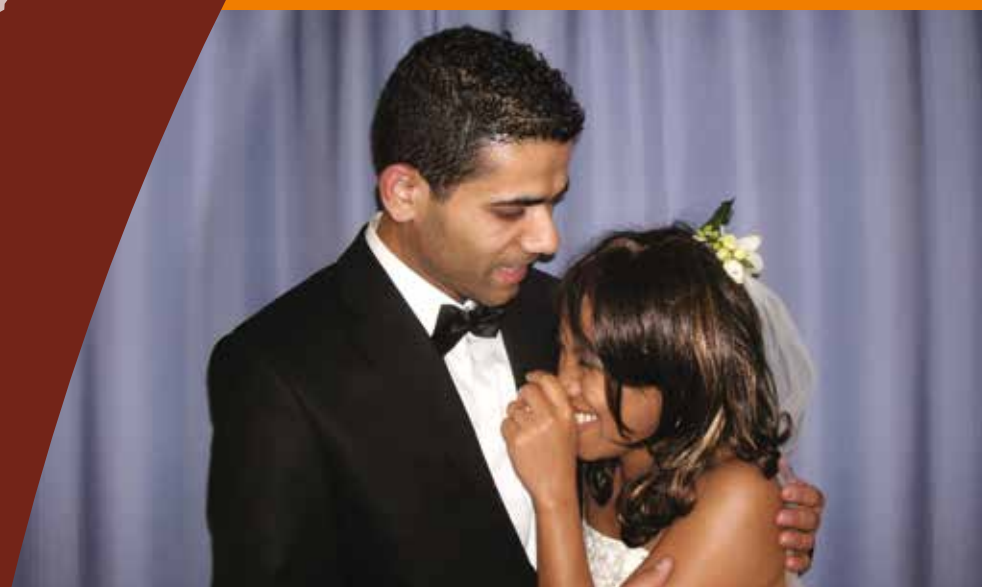
Au cours de cette année 2014, les équipes ont rencontré des personnes de plus de 45 nationalités nécessitant des approches particulières. La Cimade est également intervenue dans le cadre de l'Arcal-bn, partenaire de La Cimade à Caen, sur la plateforme des demandeurs d'asile et, constitue dans ce cadre, des dossiers de demande d'asile OFPRA et des recours CNDA.

51
ADHÉRENTS

950
ENTRETIENS

200
DOSSIERS SUIVIS

392
ET RENDEZ-VOUS HONORÉS



Les nationalités des personnes accueillies dans nos permanences se répartissent entre Afrique, Asie et Europe non communautaire. Ces caractéristiques exigent une écoute attentive et personnalisée avec des difficultés d'interprétariat. Néanmoins les bénévoles ont pu conduire à bien près de 950 entretiens.

A Rouen, les bénévoles ont répondu à de nombreuses sollicitations : en 2014 le pré-accueil téléphonique, destiné à l'orientation et à la prise de rendez-vous, a enregistré 773 appels émanant des migrants, d'associations et de services sociaux, contre 450 en 2013. Près de 200 dossiers et 392 rendez-vous ont été honorés, là aussi on constate une forte augmentation par rapport à l'année passée.

Présents dans les établissements pénitentiaires, 2 bénévoles de La Cimade sont intervenus une fois par semaine à la Maison d'Arrêt de Rouen et aussi au centre de détention du Val de Reuil. A Rouen 72 personnes migrantes ont été rencontrées et 77 permanences tenues. A Val de Reuil, ce sont 76 personnes migrantes et 12 permanences. Ces chiffres sont en croissance au regard de 2013.

A Caen, 2 permanences juridiques hebdomadaires sont tenues par des juristes bénévoles. Ils traitent des demandes d'informations, des questions de réexamen, de sans papiers (circulaire Valls), de renouvellement de cartes de séjour, des problèmes liés aux mariages mixtes. D'autres bénévoles font un accueil thé, café, petits gâteaux, et paroles pendant la permanence du lundi midi. Ce sont les nigériens qui sont les plus présents. Caen accueille régulièrement des étudiants stagiaires en master 2.

L'Arcal-bn a accompagné les demandeurs d'asile dans la demande à l'OFPRA et dans les recours à la CNDA et ce jusqu'à fin août 2014, mais de graves difficultés de travail sur la plateforme nous ont empêché de continuer.

A Alençon, les bénévoles ont assuré en début d'année 3 permanences par semaine puis une par la suite. Cette permanence a permis de suivre 75 personnes et de mener 178 entretiens. Il faut constater que le nombre d'entretiens pour une personne a beaucoup augmenté, il est passé de 7% à 49%. On constate une augmentation des situations portant sur des problématiques liées au séjour (10% de plus). Des demandes concernant l'aide financière au paiement des taxes de séjour sont régulières. Un fond a donc été créé par le groupe local et un appel à don a été lancé afin de pouvoir répondre à ces demandes. Trois bénévoles sont fortement impliqués dans l'accompagnement des familles et des mineurs isolés.

2014, UNE ANNÉE D'ACTIONS DE SENSIBILISATION DÉMULTIPLIÉES

En 2014, les étudiants de l'IUT d'Alençon en partenariat avec La Cimade, dans le cadre de **Migrant'scène** ont réalisé une exposition sur le thème de la migration au féminin. Cette exposition a été présentée à la **Fête d'Ici et d'Ailleurs** en juin 2014 et pendant le Festival **Migrant'scène** en novembre. Ils ont été accompagnés par 7 membres de La Cimade.

Ce même groupe a animé en janvier 2014 une intervention au Centre Social Paul Gauguin autour de l'outil « **Parcours de Migrants** » avec 15 personnes en accompagnement dans ce centre social.

Au cours du festival **Migrant'scène** 2014 nous avons initié une soirée-débat autour du film « **Les conséquences de la forteresse Europe** » et 50 personnes ont assisté à ce moment. Le vernissage de l'exposition a réuni des élus et des partenaires. L'exposition était installée dans le hall de la Maison de la Vie Associative et a pu être regardée par les membres des associations fréquentant cette maison. Une visite « guidée » a été organisée pour les apprenants d'une association partenaire (Accueil et Formation des Étrangers).

Projection du film « **La Cour de Babel** », le 12 mai en partenariat avec Ciné-Cité et UCIJ/RESF61.

A Rouen, le 7 décembre, toujours dans le cadre de **Migrant'scène**, le film « **Des Étrangers dans la ville** » de Marcel Trillat a été projeté en présence du réalisateur.

Le 5 octobre 2014, le temple protestant a accueilli un concert d'orgue de Jean-Pierre Rolland dont les bénéfices étaient en faveur de La Cimade. A cette occasion un film a été réalisé avec la parole des migrants reçus à la permanence.

A Caen, les équipiers ont réalisé une émission de radio trimestrielle « **radio migrants** » sur RCF et à Rouen ils participent régulièrement à la radio locale HDR.

A Alençon, le groupe local est fortement impliqué dans le collectif UCIJ/RESF61 qui se réunit chaque mois et accompagne depuis mars 2014 des mineurs isolés reconnus majeurs suite à des tests osseux. Ce collectif

est fortement mobilisé, intervient régulièrement dans la presse locale et FR3 et héberge ces jeunes mis à la rue par l'Aide Sociale à l'Enfance de l'Orne à travers tout le département lorsqu'il est informé. 3 membres du groupe local sont fortement impliqués. Caen et Rouen participent mensuellement aux « **Cercles de silence** » (en encadré ci-dessous, un texte écrit par le groupe de Caen qui a été distribué lors d'un cercle de silence).

SANG-PAPIERS

Ils sont faits de chair et de sang
Mais ils sont « morts vivant »
Les Sans-papiers.
Ils n'ont pas d'existence légale
Ils n'ont pas d'existence sociale
les Sans-papiers.
Ils vivent à côté de nous
Ils meurent à côté de nous
Les Sans-papiers.
Les voyons nous ?
Leur parlons-nous ?
Les Sans-papiers
Qui sont-ils ?
Les sans-papiers.
Ce sont des personnes humaines qui ont quitté
leur pays
leur village
leurs amis
leurs familles
parce qu'ils étaient persécutés
parce qu'ils étaient empêchés de travailler
parce qu'ils n'avaient plus d'espoir de vivre
décentement.
La route est longue, difficile, dangereuse,
les épreuves douloureuses...

RECLAMONS LA REGULARISATION DES SANS PAPIERS
C'EST UN ACTE DE BON SENS ECONOMIQUE
ET DE BON SENS HUMANITAIRE.

ILS APPORTERAIENT À LA FRANCE LEUR FORCE
DE TRAVAIL, LEURS QUALITÉS, LEURS DIFFÉRENCES,
ILS POURRAIENT VIVRE DÉCENTEMENT.

CETTE REGULARISATION EST UN ACTE HUMANITAIRE
ET SOLIDAIRE INDISPENSABLE ET URGENT

OSONS L'HOSPITALITE !!!!



51
BÉNÉVOLES

1 050
PERSONNES REÇUES

OUTRE-MER

Les lois d'exception qui régissent la politique migratoire dans les départements d'Outre-Mer rendent la situation des personnes étrangères alarmante. Soumises à un régime dérogatoire moins protecteur que celui de l'hexagone, elles font les frais de pratiques administratives souvent abusives et illégales. En Guadeloupe, en Guyane, à la Réunion comme à Mayotte, les équipes de La Cimade mobilisent toute leur énergie pour les accompagner et défendre leurs droits les plus fondamentaux.



Si le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) s'applique en Outre-mer, il prévoit des dérogations très défavorables pour les personnes étrangères. La plus emblématique est l'absence de recours suspensif contre les mesures d'éloignement : à Mayotte, en Guyane et en Guadeloupe, les expulsions peuvent être exécutées sans que les personnes puissent faire valoir leurs droits. La Cimade et ses partenaires associatifs en Outre-mer, rassemblés au sein du collectif MOM (Migrants Outre-mer), ont fait du recours suspensif, leur cheval de bataille.

CONTENTIEUX ET PLAIDOYER : FAIRE BOUGER LES LIGNES LÉGISLATIVES

Un groupe de travail « Eloignement Outre-mer » a été mis en place par La Cimade afin de réunir nos compétences dans la durée et mener des actions d'envergure en matière de grands contentieux auprès de juridictions françaises et européennes notamment... Les équipes identifient les situations récurrentes pouvant faire l'objet d'une action juridique d'ampleur et les membres du groupe éloignement Outre-mer mettent au point les recours, les portent au Conseil d'État ou devant la Cour européenne des droits de l'Homme à chaque fois que cela est possible et avec la mobilisation de nos partenaires associatifs. Au-delà des situations individuelles, l'action de contentieux peut viser directement les textes de loi. Ainsi Mayotte est devenue depuis le 1er janvier 2014 une région ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP), ce qui implique que l'application du Cesda lui soit étendue. Mais l'ordonnance du ministère de l'Intérieur qui prévoit les conditions de cette application comporte tant de dérogations qu'elle neutralise certains points positifs sur les droits des étrangers, tant en matière de séjour que d'expulsion. Aussi La Cimade, avec 8 autres associations, a-t-elle contesté cette ordonnance auprès du Conseil d'État en juin 2014. La décision interviendra en principe après le vote du projet de loi immigration, reporté en 2015.

Parallèlement aux actions juridiques, un important travail de plaidoyer est mené concernant l'Outre-mer pour sensibiliser les décideurs français et européens à la situation des personnes étrangères dans ces régions. Le 6 février 2014, La Cimade, le GISTI et la Ligue des droits de l'Homme ont adressé au Conseil de l'Europe un courrier d'alerte sur la poursuite des expulsions depuis les départements d'Outre-mer, exécutées sans le contrôle du juge. Un plaidoyer a été mené auprès des parlementaires français, notamment dans le cadre des projets de loi asile et immigration en cours de préparation en 2014.

LES TEMPS SONT DURS MAIS LA CIMADE SE RENFORCE

Dans un contexte législatif violent, les bénévoles et salariés de La Cimade mettent en commun leurs expériences et poursuivent avec pugnacité leur travail : 1 050 personnes étrangères ont été suivies en 2014 par 51 bénévoles. Ils sont soutenus par les trois déléguées régionales, le pôle vie associative ainsi que par les commissions nationales.

A Mayotte, en 2014 l'activité du groupe local et l'intervention de l'équipe bénévole au centre de rétention administrative sont relancées grâce au recrutement d'une salariée ; plus de 350 personnes ont été accompagnées dans la permanence et en rétention. A Mayotte l'enfermement au centre de rétention administrative et les reconduites sont menés à un rythme industriel, et dans des conditions dégradées notamment pour les plus vulnérables, dont les mineurs. La situation pour les enfants, en particulier celle des mineurs isolés (dont les parents ont été expulsés par exemple) s'aggrave et constitue une préoccupation pour La Cimade.

A la Réunion, on déplore les difficultés redondantes avec le Consulat de France à Madagascar et le groupe reste très à l'écoute de la situation de sa voisine, Mayotte. L'équipe bénévole est présente au Nord et au Sud de l'île. Elle a mis en place une organisation qui lui permet de mieux coordonner son action.

En Guyane, une antenne locale à St Laurent du Maroni complète l'importante activité du groupe basé à Cayenne. La situation juridique et sociale des demandeurs d'asile a été au cœur de l'activité du groupe. La Cimade se mobilise avec ses partenaires contre les barrages et contrôles routiers systématiques qui entravent l'accès aux soins, aux demandes de titre de séjour et au droit d'asile.

En Guadeloupe, l'équipe bénévole s'étoffe, le groupe se structure et La Cimade s'installe dans le centre de Pointe-à-Pitre où elle est plus accessible. L'équipe a renforcé les partenariats, organisé des formations et interpellé les institutions locales et nationales. Elle a constaté en 2014 les conditions indignes de maintien en zone d'attente et est intervenue, avec l'ANAFE, auprès des pouvoirs publics.

Enfin, dans tous les groupes, la durée anormalement longue des traitements de demandes d'asile et l'indigence des dispositifs d'accueil et de prise en charge, avec impossibilité d'hébergement, rend la situation des demandeurs d'asile encore plus précaire que dans l'hexagone.

SENSIBILISER, UN ENJEU MAJEUR EN OUTRE-MER

Dans un contexte de durcissement marqué de l'opinion à l'égard des personnes étrangères, les bénévoles d'Outre-mer multiplient les actions de sensibilisation. Le groupe de Guyane a été très mobilisé sur le festival *Migrant'scène* : deux animations culturelles ont été proposées à Cayenne, une projection du film « *La Pirogue* » et un concert qui a rassemblé 200 personnes. Une soirée-débat « *Comment raconter l'histoire des migrations en Guyane* » a réuni 60 participants. Une soirée de présentation de l'exposition photographique « *Moving beyond borders* » adaptée au contexte guyanais et vidéographique « *des migrants de Guyane* » a touché une cinquantaine de personnes dont des migrants, des partenaires sociaux et des professionnels du milieu culturel.

La newsletter trimestrielle « *CRA de Neuf* », fruit d'un travail conjoint des intervenants en rétention et des bénévoles, apporte des informations sur la situation dans les centres de rétention administrative, et est un autre moyen de sensibiliser le public.

Paroles de personnes accompagnées en Guadeloupe (extrait du CRA de Neuf n°10, janvier - février - mars 2014)

« Je n'ai même plus envie de me battre pour défendre mes droits, ça fait 9 ans que je travaille et paye mes impôts en France. Il y a 5 mois j'ai tenté de faire venir ma fille aînée d'Haïti pour qu'elle aussi ait une vie meilleure. Son bateau a fait naufrage. Elle est morte. Je n'ai même pas pu demander pardon à ma famille, ça fait 9 ans que je suis séparé d'eux. Et pourquoi au final ? Il est temps pour moi de rentrer. »

“ Je deviens folle ici, ça fait deux jours que je suis enfermée. Je ne comprends pas ce que je fais là. C'est les criminels que l'on met en prison, moi je n'ai jamais rien fait de mal. Mon seul crime, c'est d'être sans papiers ”

GL. Mayotte



RHÔNE-ALPES

La région Rhône-Alpes de La Cimade correspond à la région administrative plus la Haute-Loire. C'est, avec l'Ile-de-France, la seule en France à figurer dans la liste des 10 premières régions européennes pour le PIB. Elle abrite 10% de la population française. Son relatif dynamisme attire les entreprises et les migrants : le Rhône est ainsi le 3ème département d'arrivée des demandeurs d'asile, après Paris et la Seine-Saint-Denis. La région est structurée d'une part autour de la conurbation Lyon-St-Etienne (2,7 millions d'habitants), d'autre part dans les aires urbaines le long du sillon alpin, du bassin lémanique à Valence (près de 1,5 millions d'habitants). Son activité au quotidien repose majoritairement sur la tenue de permanences juridiques.



272
ADHÉRENTS



15
PERMANENCES D'ACCUEIL
ET D'INFORMATIONS JURIDIQUES

4 812
ENTRETIENS

1 712
RÉPONSES TÉLÉPHONIQUES

682 DOSSIERS EN COURS

43% DES PERSONNES
ACCUEILLIES SONT
DES FEMMES

53% DES PERSONNES
REÇUES SONT EN FRANCE
DEPUIS MOINS DE 5 ANS
LES NATIONALITÉS LES PLUS
REPRÉSENTÉES SONT CELLES
DES PAYS DU MAGHREB,
DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE
ET DE L'EUROPE DE L'EST

A travers le programme « santé migrants », des actions d'information et de sensibilisation ont été menées au cours de l'année 2014 sur le délitement du droit au séjour pour raisons médicales, particulièrement alarmant en Rhône-Alpes. Ainsi, une rencontre avec les services de la réglementation de la Préfecture du Rhône a été organisée le 27 mars 2014. En juin, la diffusion d'un communiqué et la mise en place d'une conférence de presse ont donné lieu à de nombreux articles. Le premier décembre, La Cimade avec des partenaires associatifs de lutte contre le sida, a organisé une action Dying (opération de visibilité et de dénonciation), place de la Comédie à Lyon.

FAIRE FACE AU DÉFICIT D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

Dans le département du Rhône, la question de l'hébergement reste prégnante. Près de 1 500 personnes n'ont pas accès à un hébergement d'urgence. Tous les jours, des familles, des jeunes, des demandeurs d'asile viennent demander un abri dans les permanences de La Cimade. Des initiatives militantes ont donc vu le jour pour pallier les carences de l'Etat. Des associations comme l'ALDA à Valence, le réseau Welcome à Lyon, le réseau Esaie à Grenoble ou encore des habitants du Chambon-sur-Lignon apportent des solutions provisoires d'hébergement permettant à ces personnes de poser leurs bagages et d'avoir un peu de répit. Le collectif des associations unies Rhône-Alpes (AURA), créé en 2013, réunit des associations de défense des droits de l'Homme et du respect de la dignité humaine. Il contribue, comme groupe de pression, à dénoncer les politiques publiques d'hébergement et élabore des propositions pour que les personnes concernées aient accès à un logement.

OBSERVER LES PRATIQUES PRÉFECTORALES

En 2014, La Cimade a initié, à l'échelle régionale, un important travail d'observation des pratiques préfectorales pour améliorer l'accès à l'information des étrangers et porter à la connaissance de la direction des services de la réglementation des préfetures, des pratiques contraires à la loi (non remise de récépissé, remise d'APS en lieu et place de carte de séjour temporaire...). Ce travail s'inscrit sur le long terme et nécessite une vigilance accrue de la part des équipiers bénévoles pour lutter efficacement contre des pratiques préfectorales préjudiciables aux migrants.

SOUTIEN RENFORCÉ AUX DÉTENUS

Le groupe prison, composé de 15 bénévoles, a rencontré 270 détenus en 2014. Il intervient dans les maisons d'arrêt d'Aiton, Bourg-en-Bresse, Corbas, la Talaudière, Varcès et Villefranche-sur-Saône. Les personnes rencontrées sont majoritairement des hommes. La Cimade est généralement sollicitée pour obtenir des informations et un diagnostic sur leur situation administrative et judiciaire. Elle les accompagne dans leurs démarches de demande de titre de séjour et/ou de renouvellement, ou encore de demandes d'assignation à résidence. En 2014, les équipiers bénévoles ont eu à faire face à une recrudescence de dossiers concernant de jeunes mineurs isolés. Ces situations sont particulièrement difficiles car il s'agit bien souvent de jeunes tout à fait motivés qui poursuivaient des études et avaient des projets professionnels sérieux. L'incarcération provoque une cassure particulièrement violente. La Cimade se mobilise, avec le soutien de RESF, pour les aider dans leurs démarches administratives et contentieuses.

SENSIBILISER SUR LES MIGRATIONS

Les groupes locaux ont par ailleurs poursuivi leurs actions de sensibilisation sur la thématique des migrations à travers le festival Migrant'scène ou dans le cadre d'événements associatifs comme « le printemps des couleurs », la semaine de la solidarité internationale ou encore les forums des associations.



“ La préfecture ?
C'est le lieu où ils ne veulent pas
donner les papiers. ”

Isabelle

“ Le plus dur, vraiment,
c'est de ne pas être cru lorsque
l'on raconte son vécu,
son parcours. Dire la vérité et voir
que les autorités la mettent
en doute. C'est difficile de voir
sa parole toujours remise
en cause comme si nous voulions
profiter de la France ”

Bonté

LA CIMADE ET SON RÉSEAU

Copin's ; Collectif Rom ; Médecins du Monde ; Secours Catholique, Secours populaire ; Forum Réfugiés ; Entraide Pierre Valdo ; les Associations unies rhônalpines (AURA) ; FNARS-RA ; Collectif Migrant/Isère, le Barreau de Lyon, Plateau Asile Solidarité, la Maison des Passages, FIJI-RA ; Emmaüs, Collectif 31 ; RESF ; Tremplin 43 ; CCFD ; LDH ; ACAT ; DiH-mouvement de protestation civique ; Amnesty International ; Armée du Salut ; Diaconat protestant ; Companio ; le collectif du printemps des couleurs ; le collectif DUDH ; MRAP ; CIDFF ; CLASS ; ALPIL ; ARCAD ; URCLAJJ ; AVDL ; SAMDARRA ; VIFF ; le Comede ; le Comede Loire ; les PASS ; RESOVIGI ; Entraide Protestante ; ADA ; Amicale du Nid ; Mouvement du Nid ; APARDAP...

NOS FINANCEURS

Le Conseil régional ; la DRJSCS ; la DDCS ; la DIRSP ; les mairies de Lyon, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, Vénissieux, Valence, Grenoble, Annonay, Chambon-sur-Lignon ; les communes du Pays de Gex ; le Conseil général de l'Isère, la Fondation Un monde par tous...



SUD-EST

La région Sud-Est (PACA et Corse) est portée par deux grandes activités : l'agriculture et le tourisme, fortement utilisatrices de main d'œuvre immigrée de faible qualification, et notamment en situation irrégulière. Frontière sud de la France et de l'Europe, cette région est avant tout une terre méditerranéenne, ouverte aux migrations venues du sud et de l'est. Ces migrations constituent les couches cumulées de sa population et de son identité culturelle, même si une partie de sa population le renie avec des accents de xénophobie.

155
ADHÉRENTS

3 800
PERSONNES REÇUES

758
DÉTENUS ACCOMPAGNÉS



Des groupes locaux agissent autour des villes d'Aix-en-Provence, Marseille, Toulon, Avignon, Nice, Gap. La Cimade est régulièrement sollicitée dans 6 autres villes de la région. Des relais existent en Corse, à Bastia et à Ajaccio.

ACCOMPAGNER LES PERSONNES, DANS LES PERMANENCES ET EN DEHORS

Chacun des groupes de la région accompagne les personnes étrangères dans leurs démarches juridiques, pour du droit au séjour ou des demandes d'asile, au sein de permanences hebdomadaires physiques ou téléphoniques. D'autres actions nécessitent que les bénévoles aillent à la rencontre des personnes étrangères. A Gap, l'équipe se rend une fois par mois dans le CADA. A Nice, Cannes et Grasse, les bénévoles effectuent régulièrement des accompagnements en préfecture et dans les tribunaux. A Aix-en-Provence et à Marseille, des équipes se rendent dans des bidonvilles habités par des familles de culture Rom, plus réticentes à se rendre dans les permanences.

16 bénévoles de La Cimade se rendent régulièrement en prison afin de rencontrer et accompagner les personnes étrangères détenues. Ils assurent ainsi une présence régulière dans 6 établissements pénitentiaires : Grasse, Le Pontet, Luyes, Tarascon, Nice, Marseille, et interviennent occasionnellement à Ajaccio, Borgo, Casabianda, Salon, La Farlède, Arles et Digne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FORMATION

Les équipes ont accompagné et soutenu les personnes étrangères au-delà des questions strictement juridiques : des cours de français et d'alphabétisation sont dispensés, ainsi que du soutien scolaire, notamment auprès des populations de culture Rom. A Gap, les « goûters papiers », organisés tous les mercredis en partenariat avec Echangeons le monde et la MAPEmonde, permettent à une quarantaine de personnes d'être accompagnées sur des questions juridiques mais aussi sur des formalités administratives, ou encore des démarches vers l'emploi.

HOSPITALITÉ, SOLIDARITÉ ET « FAIRE ENSEMBLE »

L'équipe Sud-Est a à cœur d'impliquer et d'associer au maximum les personnes concernées à chacune de ses actions. Ce « faire ensemble » s'incarne dans la façon dont l'équipe envisage son action au quotidien, mais aussi à travers des activités et projets variés. Plus globalement, les équipes de la région Sud-Est multiplient les actions permettant aux personnes migrantes de témoigner de leur situation, ressenti, vécu.

Ainsi, à Marseille, le groupe « confiance », réunissant une fois par mois des personnes migrantes et des bénévoles, permet à chacun de puiser des forces au sein d'un espace de parole et d'échanges à égalité. Le ciné-club « Cinémade » propose chaque mois une projection-débat qui implique fortement les personnes migrantes qui contribuent au choix des films et à l'organisation des projections. A Aix-en-Provence, en octobre, a été organisé le premier « Oasis », la fête des liens et du bien vivre ensemble.

SENSIBILISER ET MOBILISER

De nombreuses actions de sensibilisation ont marqué l'année 2014. Quelques exemples : à Marseille, le « Cinémade » a accueilli chaque mois une moyenne de 35 personnes. A Aix-en-Provence, un concert par l'Académie Bach a été précédé par une courte pièce sur les immigrés, la police et La Cimade, qui a touché 300 auditeurs. A Avignon, un partenariat avec le centre social d'un quartier très marginalisé a donné lieu à des repas mensuels, des soirées théâtre et un mini-festival d'été. Dans toute la région, des actions sont menées en collaboration avec des associations partenaires. Les interventions en milieu scolaire et universitaire sont également l'occasion de sensibiliser des publics jeunes.

Les groupes de la région Sud-Est ont également participé à des actions publiques permettant de faire connaître la parole de La Cimade.

Des Cercles de silence se sont tenus à Gap, Marseille, Aix-en-Provence, Toulon, Nice. A Gap, La Cimade a participé aux baptêmes républicains de 13 personnes migrantes, ainsi qu'à deux manifestations pour demander des régularisations. A Marseille, l'année a été marquée par deux temps forts : le défilé du 1^{er} mai, et la journée mondiale des migrants du 18 décembre.

SOLIDARITÉS INTERNATIONALES

Les équipes sont également très investies sur les questions de solidarité internationale. Le groupe de Gap a participé activement à la Semaine de la Solidarité Internationale, tandis que celui de Marseille s'engage sur la question israélo-palestinienne à travers l'association Palestine 13. Le 4 avril, la journée nationale de décryptage « Méditerranée : espace de mobilités et de turbulences » a eu lieu à la Villa Méditerranée à Marseille, en partenariat avec l'IEMMO ; elle a permis de proposer des clefs de compréhension de la situation dans le bassin méditerranéen à un public composé de membres de toutes les régions Cimade, ainsi que de partenaires régionaux et locaux.



NOS PARTENAIRES :

Aix-en-Provence : LDH, Secours Catholique, Amnesty, Centres Sociaux.

Avignon : Entraide Protestante, Eglise protestante malgache, communauté ghanéenne, ACAT, Dialogue interreligieux, Rencontres chrétiens-musulmans, Amis de Sabil (Palestine), Mas de Carles, MRAP, RESF, Le Nid, CIDFF, ACT, AVAPT-CAP14, Secours Catholique, Secours Populaire, Banque Alimentaire.

Gap : RESF, MAPEmonde, CADA, Centre Social, Welcome, Secours Catholique, Secours Populaire, Echangeons le monde, Entraide Protestante.

Nice : Coviam, Amnesty, LDH, RESF, Habitat et Citoyenneté, Anafé.

Var : LDH, RESF, Sichem, collectif Var Migrants, Welcome.

Marseille : LDH, RESF, RUSF, CCFD, Pastorale des Migrants, Réseau Welcome, Secours Catholique, Osiris, MRAP, Espace, Association des Juristes, Rencontres Tsiganes, Eglise Protestante Unie, Centres sociaux, ADDAP 13, MUCEM, Maison de la Méditerranée, Accueil Culture et Territoire, Amnesty, Cadas, URIOPS, FNARS, Welcome.



SUD-OUEST

269
ADHÉRENTS

190
BÉNÉVOLES

4 200
PERSONNES ACCOMPAGNÉES

2 500
PERSONNES INFORMÉES
VIA LES PERMANENCES
TÉLÉPHONIQUES

Située sur deux régions administratives, Aquitaine et Midi-Pyrénées, La Cimade Sud-Ouest est aujourd'hui composée de 13 groupes locaux avec la création en 2014 d'un nouveau groupe à Figeac (Lot) :

- Sept groupes en Midi-Pyrénées
- Cinq groupes en Aquitaine
- Un groupe à Aurillac (Cantal)

Ce maillage territorial (présence dans 11 départements différents) nous permet d'avoir une visibilité assez complète sur les problématiques rencontrées par les personnes étrangères que ce soit au niveau de leurs démarches administratives ou au niveau de leur vie quotidienne. S'il existe des points communs à tous ces territoires (problème de l'hébergement, pratiques illégales de Préfectures...), les réalités rencontrées par les équipiers bénévoles de l'association varient en fonction des contextes locaux : proximité de la frontière espagnole (Pau, Bayonne, Tarbes notamment), capitales régionales (Bordeaux et Toulouse), présence encore forte de l'activité agricole (Agen) ou encore territoires en reconversion et faisant face à des problématiques de désertification (Lot ou Tarn).



L'année 2014 a vu le nombre d'adhérents de La Cimade Sud-Ouest se maintenir (269 adhérents) et le nombre d'équipiers bénévoles engagés sur les différentes actions augmenter. Ce sont en effet 190 personnes qui se sont mobilisées toute l'année au sein des 13 groupes locaux de la région et dans les instances associatives pour mener à bien nos missions avec les personnes étrangères. Il s'agit là d'un point tout à fait positif. Dans un contexte difficile, où le repli sur soi et l'individualisme semblent s'installer, nous constatons clairement que nombre de personnes continuent à s'engager pour une société plus juste et solidaire. L'accueil de ces nouveaux bénévoles est donc très important afin que chacun puisse trouver sa place à La Cimade. Il s'agit aujourd'hui d'une véritable action en tant que telle qui nécessite réflexions, temps et moyens. Elle est fondamentale car elle permet de poursuivre et d'adapter nos autres actions : sensibilisation des citoyens et des élus aux réalités des migrations aujourd'hui, accueil et accompagnement des personnes étrangères au niveau administratif et juridique, festival « Migrant'scène, regards croisés sur les migrations », intervention en milieu carcéral.

Les groupes de Figeac et Tarbes ont développé en 2014 une action d'apprentissage de la langue française pour les personnes étrangères. 12 bénévoles formés pour ces pratiques sont mobilisés et ce sont 45 personnes qui ont bénéficié de cet apprentissage au cours de l'année.

Les renseignements apportés aux personnes étrangères en ce qui concerne leur droit au séjour, à l'asile, à la naturalisation, restent une action forte de nos groupes locaux. En 2014, ce sont environ 4 200 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement des équipiers de La Cimade. Il faut ajouter à cela plus de 2 500 personnes qui ont pu obtenir des informations grâce aux permanences téléphoniques. Si la législation est toujours aussi restrictive et les pratiques de l'administration souvent condamnables, cet accompagnement est indispensable pour que les personnes soient totalement actrices de leur parcours. Au-delà d'un renseignement ou d'une information, nos permanences sont avant tout un lieu d'écoute qui permet à chacun de comprendre les enjeux et de se faire ainsi sa propre idée sur le devenir de son chemin migratoire.

C'est la même motivation qui guide les équipiers dans leur intervention en milieu carcéral : donner les moyens à chacun de comprendre ses droits et les faire ainsi respecter. Nous sommes intervenus cette année au sein de sept établissements pénitentiaires avec une nouvelle intervention en Dordogne, département où nous n'avons pas de groupe local.

Ces actions auprès des personnes migrantes prennent tout leur sens avec le développement de ce que nous appelons les actions de sensibilisation. Ces interventions auprès des citoyens, dans le cadre de débats, conférences ou encore lors d'ateliers en milieu scolaire, nous permettent de donner un autre regard sur les personnes étrangères. Les équipiers de la région ont ainsi pu transmettre d'autres discours et analyses sur ces problématiques lors de 74 événements programmés dans la région en 2014.

Il s'agit de moments tout à fait complémentaires du festival « Migrant'scène, regards croisés sur les migrations » qui est également un moment fort pour notre association. Très implanté dans la région Sud-Ouest (10 groupes locaux participants et 29 événements programmés en 2014), il a permis à plus de 2 200 personnes de découvrir d'autres réalités sur les migrations lors de la deuxième quinzaine du mois de novembre. Il s'agit également d'un temps important en interne qui permet de prendre du recul par rapport à nos actions de terrain, éprouvantes, et de les mettre en valeur en donnant la parole à celles et ceux qui vivent ces réalités au quotidien.

L'arrivée de nouveaux bénévoles au cours de l'année 2014 montre que, malgré l'influence des discours dominants sur les migrations, une dynamique de lutte est bien existante. Celle-ci ne peut se faire sans les nombreux partenaires avec qui nous créons des liens privilégiés afin de faire bouger les lignes : Emmaüs, RESF, Secours populaire, Secours catholique, Entraide protestante, LDH, Planning familial, MRAP, Case de Santé...

SITUATION DES JEUNES MAJEURS EN HAUTE-GARONNE

Dans le cadre de ses missions auprès de l'enfance en danger, le Conseil général de la Haute-Garonne apporte une protection aux mineurs isolés (français ou étrangers) : hébergement en foyer, suivi éducatif, psychologique, social. Le code de l'action sociale et des familles prévoit que cette protection soit assurée jusqu'à 21 ans. Il s'agit de l'Aide Provisoire Jeune Majeur (APJM).

Le Conseil général de la Haute-Garonne s'est fait remarquer depuis plusieurs années en « sanctuarisant » le secteur social malgré les baisses de budget. Ainsi, il est l'un des rares Conseils généraux à continuer à signer des APJM (il y a malgré tout des difficultés dans l'accueil des mineurs isolés : protection a minima par un hébergement mais pas de suivi scolaire et social) et à assurer un suivi jusqu'à 21 ans. Il s'agit d'un choix politique important.

Or, début août 2014, les structures accueillant les jeunes majeurs sont prévenues par téléphone que les prises en charges cessent immédiatement y compris pour les jeunes ayant déjà signé des contrats. Il est à noter que seuls les jeunes majeurs étrangers sont concernés, ce qui revêt un caractère discriminatoire évident. Immédiatement la mobilisation se met en place. Ce sont les travailleurs sociaux des associations gestionnaires des structures d'accueil qui mènent le bal avec les syndicats (Sud et CGT) du Conseil général. La Cimade et d'autres associations rejoignent la mobilisation. Plusieurs rassemblements ont lieu début septembre devant le Conseil général où un campement s'installe.

Le 24 septembre 2014, le Président du Conseil général de la Haute-Garonne informe par courrier que la prise en charge pour les jeunes majeurs concernés va finalement être maintenue et que la politique du Conseil général en la matière va être poursuivie. Pour rendre cela possible, une demande de fonds supplémentaires à l'État est évoquée et des rendez-vous réguliers avec les différents acteurs (professionnels des services du Conseil général et syndicats) sont programmés.

La question de l'accueil des mineurs isolés étrangers et de leur devenir à leur majorité reste une problématique majeure au plan national sur laquelle La Cimade intervient dans divers cadres collectifs.

2014 est l'année de la réforme du droit d'asile, fruit d'une obligation et d'un constat. Obligation de transposer, avant juillet 2015, les directives européennes du « paquet asile » fixant des normes communes concernant la procédure, les conditions d'accueil et les critères d'octroi de la protection internationale. Constat unanime que le système français est à bout de souffle et qu'il est nécessaire de le réformer. Le texte adopté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 2014 sera débattu au Sénat en mai 2015.

Contrairement à l'Allemagne et la Suède, la demande d'asile en France a légèrement baissé de 2,1% en 2014 (64 811 demandes contre 65 894 en 2013).

34% des demandes ont été examinées selon la procédure prioritaire. Si près de 90% des réexamens ont été étudiés de cette manière, 27,3% des premières demandes le sont aussi et c'est un record historique. L'année 2014 a été exceptionnelle car l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a accordé 8 738 protections (46% de plus) soit un taux d'accord de 16,8%, dont 1 940 protections subsidiaires (22%). Le taux d'accord pour les premières demandes en procédure prioritaire est de 7,3% et de 5,4% pour l'ensemble des procédures prioritaires. On peut donc en déduire que le taux d'accord est d'environ 0,7% pour les réexamens et de 22,1% pour les procédures normales. Les premières nationalités d'accord sont la Syrie, la Chine, la Russie, l'Afghanistan et le Sri Lanka. À cela s'ajoutent 5 826 protections accordées par la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) dont le taux d'accord est de 27%.

Mais les dysfonctionnements de l'admission au séjour des demandeurs restent majeurs dans certaines régions et la saturation du dispositif national d'accueil est toujours une réalité : malgré les 24 411 places existantes (dont 1 000 ouvertes au 1er semestre 2014), seules 15 000 personnes sont entrées dans les centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) en 2014, et plus de 25 000 en hébergement d'urgence dédié. Par conséquent, seuls 50% des 80 000 demandeurs en cours d'instance sont hébergés.

LA RÉFORME DU DROIT D'ASILE

Le projet de réforme du droit d'asile s'inspire des préconisations du rapport Letard Touraine visant à accélérer les procédures et imposer un système d'hébergement directif. C'est sur cette base que le projet de loi a été rédigé par le gouvernement. Le texte voté par l'Assemblée nationale le 16 décembre 2014 a été amélioré par les députés.

La principale mesure est la substitution aux procédures prioritaires de procédures accélérées, de clôture ou d'irrecevabilité pour un plus grand nombre de situations. Mais celles-ci garantissent un recours suspensif des recours introduits à la CNDA ainsi que des conditions d'accueil pour tous. La réforme prévoit également un système d'hébergement national plus directif avec une réforme de l'allocation financière.

La Cimade a mené un plaidoyer auprès des parlementaires afin d'alerter ces derniers sur la suppression du droit au séjour des demandeurs d'asile, l'extension des cas de procédures accélérées (notamment en rétention administrative) et le caractère trop contraignant du dispositif d'accueil. Ce plaidoyer a permis de nettes avancées lors de son examen en première lecture.

Les équipes en charge de l'expertise sur le droit d'asile à La Cimade ont concentré leurs efforts sur la mise en œuvre de plusieurs formations juridiques, organisé et structuré des espaces de mutualisation des pratiques et élaboré une position sur la réforme du droit d'asile.

Le coordinateur a également assuré en région, dans le cadre d'un partenariat avec le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), des formations - suivies par plus de 150 personnes - sur le règlement Dublin III, le projet de réforme du droit d'asile et la procédure Ofpra-CNDA.

Cinq bulletins asile ont été diffusés, comprenant : des bilans statistiques, des précisions sur le règlement Dublin III, les modifications de la liste des pays sûrs, la transposition de la directive qualification, les demandes d'asile en rétention et les conséquences de l'arrêt du Conseil d'État du 30 juillet 2014, la question des déboutés et les mesures annoncées pour leur retour, la réforme de l'asile et son examen, un premier bilan du plan d'action de l'Ofpra, l'accueil des réfugiés syriens et irakiens, les hypothèses de transformation du dispositif national d'accueil et une veille jurisprudentielle.

DES ACTIONS JURIDIQUES AU NIVEAU NATIONAL

Avec 12 autres associations de la coordination française pour le droit d'asile (CFDA), La Cimade a contesté l'inscription de l'Albanie, de la Géorgie et du Kosovo sur la liste des pays d'origine sûrs. Le Conseil d'État a annulé l'inscription du Kosovo le 10 octobre 2014.

La Cimade a également formé un recours contre la note d'information du 5 décembre 2013, relative à l'asile en rétention. Le Conseil d'État l'a annulé dans un arrêt publié au recueil le 30 juillet 2014.

La Cimade est intervenue aux côtés de demandeurs d'asile dans 11 appels du juge des référés du Conseil d'État portant sur l'application du règlement Dublin, l'application des procédures prioritaires et les conditions d'accueil.

La Cimade est intervenue volontairement à trois reprises devant la CNDA sur : l'éligibilité au statut de réfugié pour les femmes refusant un mariage forcé, les critères d'audition des demandes de réexamen et la traite des êtres humains.

Perspectives 2015

Après l'examen par le Sénat du projet de loi asile, 2015 sera une année charnière pour la mise en place du nouveau dispositif d'asile. Les questions de l'accompagnement des demandeurs d'asile par La Cimade, de la présence de tiers lors des entretiens Ofpra, des interventions à la CNDA et un travail de réflexion sur la notion de réfugié seront au cœur du travail de la commission.

En accompagnant des milliers de personnes menacées d'expulsion, dans ses permanences ou dans les centres et locaux de rétention administrative, La Cimade constate la persistance d'une politique d'enfermement et d'expulsion au détriment des droits. Aucun lieu de rétention administrative n'a fermé ses portes et les personnes privées de liberté uniquement parce qu'elles sont migrantes sont toujours aussi nombreuses, enfants compris. Les expulsions continuent d'être marquées par un déficit majeur de respect des droits et d'accès au juge, en particulier en Outre-mer. Le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale prévoit même des dégradations : délais de recours moindres, dispositif de rétention inchangé, nouveaux outils de contrôle comme l'assignation à résidence.

En 2014, près de 50 000 personnes ont été privées de liberté dans des centres et locaux de rétention administrative. Depuis 1984 la Cimade y est présente et y consacre une énergie et un engagement sans faille. Les équipes, fortement investies, ont pu apporter aux personnes enfermées écoute et assistance juridique au Mesnil-Amelot, à Cergy, à Rennes, à Cayenne, en Guadeloupe, à Mayotte, à Rennes, à Tours, à Saint-Louis, à Bordeaux, à Toulouse, à Hendaye et à Ajaccio. La violence de l'enfermement et des expulsions forcées y est constatée quotidiennement et dénoncée régulièrement par La Cimade aux relais d'opinion.

La France est le premier pays européen pour l'enfermement en rétention, cinq fois plus que l'Espagne, seconde du classement. La nature des migrations est loin d'expliquer un tel écart. La cause principale réside dans la continuité d'une politique du chiffre jusqu'à l'absurde. Depuis la métropole, plus de la moitié des expulsés sont renvoyés vers un pays européen voisin. Depuis l'Outre-mer, ces renvois sont majoritairement suivis de retours, la circulation étant coutumière. En Guyane, il suffit de traverser un fleuve depuis le Brésil et le Surinam. Depuis les Comores, les embarcations, parfois mortelles, permettent de gagner Mayotte en quelques heures.

LE SCANDALE DES ENFANTS ENFERMÉS

En métropole, une centaine d'enfants a vécu le traumatisme de l'enfermement dont François Hollande, alors candidat, avait pourtant annoncé la fin. A Mayotte 5 582 ont été enfermés dans un CRA hors normes ou dans des LRA, illégalement et loin des regards. Comme les adultes de la plupart des départements d'Outre-mer, leur expulsion est exécutée sans possibilité d'un recours effectif, droit pourtant fondamental.

L'OUTRE-MER SACRIFIÉE

La politique menée Outre-mer est soumise à des lois dérogatoires. Les droits fondamentaux sont sacrifiés : le gouvernement refuse d'explorer des politiques alternatives prenant en compte les migrations locales. Expulsions sans recours, contrôles policiers sans contraintes, enfermements abusifs d'enfants éloignés de force illégalement, droit d'asile bafoué ont constitué de graves violations des libertés fondamentales que La Cimade a combattues. Une lutte illustrée, auprès des migrants en Guyane, Guadeloupe, La Réunion ou Mayotte à travers un contentieux devant le Conseil d'État qui, bien que frileux, a condamné le renvoi d'enfants à Mayotte rattachés à des adultes n'étant pas leurs parents, à travers un plaidoyer auprès des élus et en particulier du député Erwan Binet, rapporteur du projet de loi immigration. Ce projet perpétue la situation Outre-mer et entraînerait, en cas de vote en l'état, un recul des droits des personnes étrangères enfermées et expulsées.



LES LIBERTÉS FONDAMENTALES BAFOUÉES, MÊME POUR LES PLUS VULNÉRABLES

Constatant la multiplication d'obstacles dans l'accès au juge pour les personnes enfermées en voie d'expulsion, La Cimade et ses partenaires les ont recensés dans un rapport proposant des solutions pour y remédier. Ces obstacles se combinent aux difficultés d'obtention du droit au séjour ou à l'asile, et touchent les personnes les plus vulnérables.

2014 a effectivement été marqué par des rafles de personnes en situation de grande précarité dans des squatts parisiens et à Calais. Pour disperser ces personnes fuyant des pays en guerre et désireuses, le plus souvent, de demander asile en Angleterre, l'État n'a pas hésité à les déplacer pour les enfermer aux quatre coins de la France. Quand les tribunaux ont pu être saisis, ce procédé s'est avéré truffé d'illégalités. Début 2015, le préfet du Pas-de-Calais a d'ailleurs été condamné par le tribunal administratif pour détournement de pouvoir dans une série d'affaires où La Cimade, l'ADDE et le Gisti sont intervenus.

Des personnes gravement malades ont été expulsées vers des pays où elles ne peuvent se soigner. D'autres y ont échappé in extremis grâce à l'intervention de La Cimade et de ses partenaires qui ont aussi mené campagne auprès des ministres concernés. Aucune règle claire ne protège les personnes étrangères malades durant la phase de l'expulsion ; et la politique du chiffre l'emporte souvent sur le droit à la santé. Ce déficit de protection s'est trouvé aggravé par une tendance marquée de certains préfets à contester les avis des médecins experts des agences régionales de santé.

Autres actions menées

- Une formation donnée en interne sur le rôle du Défenseur des droits et de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté avait pour objectif de multiplier leur saisine pour limiter les violations des droits des personnes enfermées : droits des enfants, déontologie de la sécurité, discriminations, etc.
- Une formation à l'École nationale de la magistrature a permis de mieux faire connaître à des juges en exercice la manière dont les personnes étrangères vivent la rétention et la perspective d'une expulsion, ainsi que les enjeux sous-jacents à ces problématiques.
- Le recensement des pratiques des Préfectures en matière d'assignation à résidence a débuté pour mieux identifier les problèmes générés par cette mesure coercitive de plus en plus employée.

Perspectives 2015

Le plaidoyer entamé en 2014 se poursuivra pour obtenir la réforme d'un projet de loi sur l'immigration. Liberticide, il est loin de rétablir les droits déjà maigres supprimés sous l'ère Sarkozy. Ce projet de loi prévoit d'étendre et de durcir l'assignation à résidence, pratique dont l'expansion déjà observée en 2014 donnera lieu à des échanges de pratiques, du plaidoyer et des formations en 2015.

L'action auprès des personnes enfermées et en voie d'expulsion se poursuivra dans les permanences, les centres et les locaux de rétention (sauf à Sète, Nîmes et Perpignan d'où La Cimade a dû se retirer suite à une logique de prestation de service à moindre coût imposée en 2014).

La fin du régime dérogatoire plaçant l'Outre-mer en posture encore plus défavorable demeurera une priorité en termes de contentieux, de plaidoyer et de sensibilisation.

PLUS DE
50 000 PERSONNES
ENFERMÉES EN RÉTENTION
LA MOITIÉ EN OUTRE-MER,
DONT **5 582** ENFANTS
À MAYOTTE
PRÈS DE **50 000**
PERSONNES ÉTRANGÈRES
EXPULSÉES
DONT **28 000** DEPUIS 3
DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
CHAQUE ÉTRANGER MALADE
EXPULSÉ RISQUE LA MORT DANS
SON PAYS
1 PERSONNE INNOCENTE
ENFERMÉE, C'EST UNE
PERSONNE DE TROP
1 800 PLACES DERRIÈRE LA
MULTITUDE DE BARREAUX DES
23 CENTRES DE RÉTENTION
300 EXILÉS ORIGINAIRES DE
PAYS EN GUERRE ENFERMÉS PAR
L'ÉTAT EN UN ÉTÉ



Le projet de loi sur l'immigration, déposé en Conseil des ministres le 23 juillet 2014 n'a finalement pas été examiné. Pourtant, la situation des personnes migrantes reçues par La Cimade reste profondément précaire. Une forte hétérogénéité caractérise tant l'interprétation des critères de droit au séjour - notamment au regard de la circulaire Valls du 28 novembre 2012 - que les pratiques en matière d'instruction des demandes. L'année a également été marquée par des attaques importantes portées au droit au séjour pour raisons médicales.

Dans ce contexte, La Cimade attend du gouvernement de réelles mesures de rupture avec la politique migratoire antérieure, afin de respecter les droits de toutes les personnes vivant ou tentant d'accéder au territoire français.

L'annualité des cartes de séjour temporaires est une source de précarité pour les personnes étrangères admises à séjourner en France. La courte durée du titre complique l'accès à un emploi stable, à un logement, rend incertain le renouvellement... Pour toutes ces raisons, La Cimade, avec plus d'une centaine d'associations, a porté la campagne « **Rendez-nous la carte de résident !** » en juillet 2014, date anniversaire des 30 ans de la création de la carte de résident en 1984. La campagne a permis de communiquer sur les multiples intérêts de la carte de résident, au moment où le projet de loi, proposant la création d'une carte pluriannuelle, était déposé en Conseil des ministres. À cette occasion, les revendications de La Cimade ont été largement relayées dans les médias.

CONCERTATION ET ANALYSE SUR LE PROJET DE LOI IMMIGRATION

La Cimade a élaboré des analyses sur le projet de loi et participé à un travail inter associatif, dont la finalisation début 2015, a débouché sur une publication et une réunion publique. Auditionnée par son rapporteur, Erwann Binet, La Cimade a également participé aux travaux de la Commission nationale consultative des droits de l'Homme. Concernant le droit au séjour, La Cimade a regretté par voie de presse que la création d'une carte pluriannuelle, ternie par nombre d'exceptions et de conditions complexes, ne sécurise pas davantage la situation des personnes étrangères et qu'elle renforce les pouvoirs de contrôle des préfets, faisant craindre davantage de violations des droits. Rien n'est proposé pour revenir sur l'extrême catégorisation des motifs de droit au séjour, ni sur le fond de ces motifs, qui laissent nombre de personnes dans le dénuement.

UNE VIGILANCE ACCRUE SUR LES PRATIQUES PRÉFECTORALES

En 2014, La Cimade a amplifié sa vigilance sur les pratiques des Préfectures, notamment sur l'accueil des personnes étrangères. Le 3 janvier 2014, une circulaire recommande diverses mesures, notamment le recours à des moyens dématérialisés (internet, sms...) pour gérer les relations avec les demandeurs. Un travail de recensement des obstacles rencontrés par les personnes étrangères a été entamé pour obtenir une cartographie précise des difficultés et dysfonctionnements sur l'ensemble du territoire.

ASSURER LA DÉFENSE DES PERSONNES ÉTRANGÈRES MALADES : UNE PRÉOCCUPATION RÉCURRENTÉ

La Cimade, seule ou dans le cadre de l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), a poursuivi ses actions en faveur des personnes étrangères malades. Face à la multiplication de refus de titres de séjour par les préfets en contradiction des avis des professionnels de santé, les équipes de La Cimade ont régulièrement interpellé, mais en vain, les ministères de l'Intérieur et de la Santé. Avec l'Observatoire du droit à la santé des étrangers (ODSE), La Cimade a alerté la presse, dès avril 2014, et interpellé le Premier ministre. La Cimade a également souligné le besoin de protection des personnes étrangères malades dans le cadre de ses premières interventions sur le projet de loi immigration.

PROMOUVOIR LE RESPECT DES DROITS DES RESSORTISSANTS EUROPÉENS DÉMUNIS

Dans le cadre du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, La Cimade s'est mobilisée en 2014 pour promouvoir le respect des droits des migrants européens contraints de vivre en bidonville ou en squat, désignés comme Roms. Début 2015, La Cimade a participé à l'élaboration d'une plainte inter associative auprès du Parlement européen sur le droit à la circulation et les expulsions illégales. La Cimade a par ailleurs souligné les restrictions illégales au droit au séjour des personnes vivant en bidonville via l'usage abusif de la notion de menace à l'ordre public, lors d'un rendez-vous du CNDH Romeurope au ministère de l'Intérieur.

MUTUALISER DES PRATIQUES

Pour conseiller au mieux les personnes étrangères, quatre formations ont été dispensées en 2014 sur :

- le droit d'entrée et de séjour des personnes étrangères mineures et jeunes majeures en France (co-animée avec une membre du Réseau éducation sans frontières) ;
- le regroupement familial ;
- le droit au séjour des personnes victimes de violences ;
- la nationalité française (animée par une avocate).

Des formations spécifiques ont également été animées ou co-animées en région Auvergne-Limousin (sur les bases du droit au séjour, l'opportunité des recours et le droit au séjour pour soins) et en Nord-Picardie (sur le droit au séjour des citoyens de l'Union européenne et de leurs familles).

Perspectives 2015

En 2015, La Cimade concentrera ses efforts sur :

- la formation interne, notamment sur les visas, la protection sociale, l'aide juridictionnelle, le droit au séjour pour soin et l'état civil ;
 - une réflexion sur des revendications à porter sur l'entrée et le séjour ;
 - le plaidoyer, notamment sur le projet de loi immigration ;
 - l'accès aux Préfectures (poursuite du recensement, publication sur les dysfonctionnements et coordination des pratiques et stratégies) ;
 - une publication sur la réalité de l'accueil des personnes étrangères au sein des Préfectures ;
- L'implication dans les réseaux inter associatifs (ODSE, CNDH Romeurope) sera également poursuivie.

L'OFII, AGENCE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR EST FINANCÉE À **80%** PAR LES TAXES PAYÉES PAR LES PERSONNES ÉTRANGÈRES

5 HEURES PAR JOUR = DURÉE MOYENNE D'OUVERTURE DES PRÉFECTURES (+ 5 MILLIONS DE PASSAGES EN 2011)

1 514 EMPLOIS DÉDIÉS EN PRÉFECTURE À LA DÉLIVRANCE DES TITRES DE SÉJOURS

708 € : PRIX QUE PEUT DEVOIR PAYER UNE PERSONNE ÉTRANGÈRE POUR SON TITRE DE SÉJOUR

80% DE LA POPULATION VIVANT EN BIDONVILLE A ÉTÉ ÉVACUÉE DE FORCE EN FRANCE (3 LIEUX DE VIE ET 300 PERS/SEMAINE)

La Cimade intervient en prison dans le cadre d'une convention et d'un protocole nationaux signés avec l'Administration pénitentiaire. En plus de sa mission principale d'accès au droit, l'équipe en charge de cette thématique témoigne sur la situation des personnes étrangères auprès des institutions, des partenaires associatifs et du grand public. Elle est le porte-parole, hors les murs, des personnes étrangères privées de liberté. 120 bénévoles interviennent dans 75 établissements pénitentiaires sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le service courrier et la permanence « Étrangers-Justice » permettent d'apporter une aide à celles et ceux qui ne nous rencontrent pas ou sont sortis de prison.

La loi relative à la prévention de la récidive et à l'individualisation des peines, dite réforme pénale, a été votée en août 2014. Elle comporte deux grands piliers : mieux individualiser la peine et construire un parcours d'exécution de peines. Elle supprime les peines planchers et instaure aussi l'exécution d'une partie de certaines peines hors les murs. Elle crée la contrainte pénale et la libération sous contrainte. Néanmoins, la loi ne permet pas aux personnes étrangères d'accéder à certains des droits reconnus aux personnes détenues.

Par la rédaction de propositions d'amendements et de documents d'analyse sur les enjeux de cette nouvelle loi, La Cimade a fait valoir auprès des parlementaires et des pouvoirs publics le fait que les personnes étrangères devaient pouvoir bénéficier de cette nouvelle loi, au même titre que toute personne condamnée. De par son expertise sur le terrain, La Cimade apporte des éléments permettant de garantir ces droits pour tous.

La Cimade a également souhaité aborder la thématique de la double peine lors de la journée nationale du 5 avril à Paris, qui rassemble les bénévoles et les militants intéressés par cette question. A cette occasion une nouvelle position sur la double peine a été dégagée.

LA PERSISTANCE DE LA DOUBLE PEINE

Plus de 10 ans après la sortie de la loi de novembre 2003, les protections contre l'expulsion ou encore l'accès à des aménagements de peines ne sont pas effectifs. Les obstacles sont encore tels que les personnes n'ont pas un accès effectif à ces protections et aménagements. Cette loi abolissant la double peine s'est contentée de réformer le régime des arrêtés d'expulsion (AE) et des interdictions du territoire français (ITF).

La Cimade demande l'abolition de la double peine. En vertu du principe d'égalité devant la loi, les sanctions pénales et administratives doivent être les mêmes pour tous. Une personne étrangère ne doit donc pas subir une seconde peine d'interdiction du territoire français ou d'expulsion administrative. En prison, elle ne doit pas être victime de discriminations en raison de sa nationalité ou de son statut administratif.

Dans le cadre de ce travail de réflexion et d'analyse, La Cimade s'est engagée au sein de l'observatoire des Commissions expulsion (COMEX) pour connaître concrètement les pratiques des Préfectures ou du ministère de l'Intérieur concernant les arrêtés d'expulsion administrative. En assistant à ces commissions, les bénévoles dresseront un état des lieux des conditions dans lesquelles les personnes étrangères en prison ou sorties ont accès à cette instance et peuvent faire valoir leurs droits.

L'ACCÈS AU DROIT AU SÉJOUR EN PRISON

Malgré la publication d'une circulaire en 2013 prévoyant une procédure par voie postale ou la mise en place de dispositifs particuliers entre l'établissement pénitentiaire, la Préfecture et les Points d'accès au droit (PAD), un nombre significatif de personnes étrangères ne peuvent pas déposer une demande de titre de séjour ou assurer son renouvellement lorsqu'elles sont incarcérées.

Une journée mutualisation des pratiques en lien avec les équipes dédiées à la thématique des personnes migrantes a été organisée le 27 novembre. Elle a rassemblé une vingtaine de bénévoles prison de toutes les régions.

Enfin, comme chaque année, l'équipe prison a participé aux Journées nationales Prison (JNP) du 24 au 30 novembre. Sur le thème de « Des murs et des Hommes », des événements auxquels ont activement participé les bénévoles au sein des groupes locaux de Concertation Prison (GLCP) se sont tenus à Poitiers, Lyon et d'autres villes en France.

Ces journées ont été l'occasion de sensibiliser le grand public - via des projections de films, des soirées-débats sur les questions prison - et d'aborder la situation des personnes étrangères.

LE RAPPORT D'OBSERVATION

En octobre, La Cimade a publié un rapport d'observation intitulé « À l'ombre du droit ». Sous forme de fiches thématiques, les obstacles au droit rencontrés par les personnes étrangères incarcérées y sont dénoncés. De par son intervention auprès des détenus étrangers ou des personnes sortant de prison, La Cimade dispose d'une connaissance unique sur l'accès au droit des personnes étrangères en prison. Convaincue de la nécessité d'ouvrir le débat sur l'accès au droit de ces dernières, « À l'ombre du droit » dépeint les situations de discriminations et formule des propositions pour y remédier.

Un petit guide juridique à destination des personnes étrangères incarcérées intitulé « Vos droits en prison » a également été édité en fin d'année. Traduit en huit langues, il est mis à disposition des personnes étrangères en prison dans les bibliothèques ou distribué directement par les bénévoles prison.

Perspectives 2015

Des formations thématiques seront proposées à Paris ou à Rouen, Lyon et Marseille.

Elles porteront sur la contrainte pénale et la libération sous contrainte, la demande d'asile en prison, le fichage en France et en Europe et les Autorités administratives indépendantes.

Une journée de mutualisation des pratiques sur la COMEX sera organisée en juin à Paris.

La journée nationale de mars 2015 portera sur le nouveau statut de l'intervenant en prison. Nous questionnerons notre action et le sens que nous donnons à notre mission.

Les priorités 2015 regroupent également l'actualisation des documents de formation, la création de nouveaux outils et des fiches pratiques (par exemple, les greffes en prison, leur mission, leur rôle dans la notification des décisions ou mesures).

AU 1ER JANVIER 2014,
LES PERSONNES ÉTRANGÈRES
REPRÉSENTENT **18,5%**
DE LA POPULATION CARCÉRALE.

2 329 PERSONNES
DONT **170 FEMMES**
ONT ÉTÉ RENCONTRÉES
ET **5 463 ENTRETIENS**
ONT ÉTÉ MENÉS.

Si les femmes migrantes ont toujours constitué une part importante des flux migratoires vers l'Europe, elles sont restées relativement invisibles dans l'espace public des pays d'accueil. Les femmes ne migrent pas seulement pour se rapprocher de leur conjoint, mais pour des raisons diverses : études, travail, rechercher un autre mode de vie, etc. Malgré la nouvelle visibilité donnée aux femmes migrantes, les représentations restent biaisées. Elles apparaissent davantage comme des victimes dépendantes que comme des protagonistes actives des migrations. Si La Cimade accompagne tant les hommes que les femmes, elle a fait le choix en 2014 d'orienter des actions et des réflexions autour de la situation des femmes migrantes.

Malgré les récents textes, accéder à un droit ou maintenir le droit au séjour demeure difficile pour les personnes victimes de violences au sein du couple. En pratique, la loi est peu appliquée et méconnue. Les démarches contentieuses ont été multipliées au vu des pratiques des Préfectures qui exigent des documents non requis ou refusent, sans aucun fondement légal, d'enregistrer les dossiers complets. Les recours devant la Cour nationale du droit d'asile (CNDA) sont également nombreux, même si l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra) a délivré plus de protections en 2014 que les années précédentes.

Compte tenu des pratiques des administrations, les bénévoles doivent parfois se déplacer en Préfecture pour un dépôt effectif de dossier ou une délivrance de récépissé (comme prévu par la loi), ou encore pour rappeler que les taxes perçues par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) n'ont pas à être payées car les victimes de violences en sont exonérées. L'accompagnement vaut également dans des commissariats en cas de refus d'enregistrement de plainte, ou au tribunal de grande instance pour des demandes d'ordonnance de protection ou des procédures de divorce.

LA CIMADE INVESTIT DANS UN PLAIDOYER POUR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

Une concertation avec les associations, chercheurs et institutions a été mise en place par le ministère des Droits des Femmes et a donné lieu à un rapport. La Cimade a fait des propositions et soumis des recommandations.

La Cimade a été auditionnée dans le cadre des débats autour de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et la réforme de l'asile. Un important travail de plaidoyer sur le projet de loi pour l'égalité femmes-hommes a également été mené.

Dans le domaine du droit d'asile, La Cimade a également souligné la nécessité de mieux protéger les personnes fuyant des persécutions dites de genre. La Cimade a rencontré les officiers de protection et cheffes de file des groupes « violences faites aux femmes » et « traite des êtres humains » de l'Ofpra.

PARTENARIATS ET RÉSEAUX

Membre du collectif « Action et droits des femmes migrantes et exilées », La Cimade a participé en 2014 à des réunions mensuelles pour échanger sur l'actualité juridique et sur les difficultés rencontrées dans l'accès aux droits des femmes migrantes.

La Cimade a développé un partenariat avec PICUM, et a établi des contacts avec des associations notamment espagnoles et italiennes accompagnant des femmes migrantes primo arrivantes victimes de violences au sein du couple.

Un répertoire de structures associatives et institutionnelles a été réalisé à la fin du mois de janvier 2014 pour permettre aux bénévoles de travailler en réseau et d'orienter efficacement les personnes.

CONSTITUTION DE GROUPES DE TRAVAIL

La Cimade a engagé fin 2014 plusieurs axes de travail autour des femmes migrantes et des personnes étrangères victimes de violences.

MUTUALISATION DES PRATIQUES

Un programme de formation a été élaboré en réponse aux attentes des bénévoles. Il demeure flexible et adaptable aux situations rencontrées, aux connaissances à développer et aux besoins identifiés par les groupes locaux de La Cimade. Pour assurer la veille juridique et la formation continue des salariés et bénévoles, des outils juridiques et pédagogiques ont été créés et diffusés.

Six formations internes sur le droit au séjour et la protection des personnes étrangères victimes de violences ont eu lieu en 2014. Ainsi, plus d'une soixantaine de bénévoles ont été formés sur cette thématique. Une quarantaine de professionnels a également été formée sur le droit au séjour.

SURVIVRE EN ATTENDANT UNE RÉGULARISATION

Contrairement aux épouses qui bénéficient du regroupement familial, les femmes migrantes parvenues seules en Europe entrent le plus souvent illégalement. Outre les demandeuses d'asile, seules les plus diplômées peuvent aspirer à un statut légal. Pour beaucoup de femmes, il s'agit de survivre en attendant une régularisation par le travail, mais en ne pouvant choisir ni métiers, ni horaires, ni conditions de travail.

Perspectives 2015

Il s'agira de poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des bénévoles et des différents acteurs accompagnant des femmes migrantes et des personnes étrangères victimes de violences, et d'élaborer de nouveaux axes de travail.

Sur la question de la traite des êtres humains, un premier groupe dressera un état des lieux de la situation des permanences, des difficultés rencontrées et des enjeux identifiés sur l'accueil et l'accompagnement des victimes de la traite.

Le deuxième groupe travaillera sur les « recommandations et positions de La Cimade sur les femmes migrantes » notamment l'accès aux soins, l'emploi, la formation, leur place dans l'espace public...

Le dernier groupe aura pour objectif de réfléchir aux enseignements à tirer de la session nationale interne « genre et migration » de 2013 et d'envisager les possibles suites en matière de partenariats, de communication, de formation et de plaidoyer.

LES FEMMES REPRÉSENTENT
52% DE LA POPULATION
MIGRANTE MONDIALE

14% DES FEMMES
ÉTRANGÈRES ARRIVANT
EN FRANCE SONT MUNIES
D'UN TITRE DE SÉJOUR ÉTUDIANT

38% DES FEMMES
ARRIVENT AVEC UN DIPLÔME DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

16% DES FEMMES IMMIGRÉES
SONT AU CHÔMAGE

EN 2014, 600 FEMMES ONT ÉTÉ
ACCOMPAGNÉES DANS LEURS
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES
ET JURIDIQUES ET 2 000
PERSONNES ONT ÉTÉ
CONSEILLÉES SANS AVOIR
BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT
SPÉCIFIQUE.

L'année 2014 a été frappée par des déplacements importants de populations. Les difficultés d'accès au territoire européen pour les personnes migrantes les contraignent à emprunter des embarcations de fortune. La Cimade et ses partenaires ont continué à travailler pour une paix durable et juste et pour la défense des droits des migrants. En parallèle, un cycle de journées de décryptage des questions internationales en direction du mouvement a été lancé. La Cimade a aussi défini de nouvelles stratégies pour 2015-2018.

LE COMBAT DE LA CIMADE POUR UNE PAIX DURABLE

Suite à une mission de terrain et la publication du rapport « Israël-Palestine, l'avenir muré par l'occupation » partagé dans les réseaux, La Cimade a développé un plaidoyer qu'elle a porté auprès du ministère des Affaires étrangères et du conseiller Moyen-Orient à la Présidence de la République.

SOUTENIR LES BÉNÉVOLES DANS LA COMPRÉHENSION DES ENJEUX DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Sur le volet « défense des droits des migrants », l'équipe solidarité internationale de La Cimade a sensibilisé les bénévoles du mouvement à travers l'organisation de formations et de temps de sensibilisation partout en France, autour des questions soulevées par la campagne inter associative Frontexit. Dans ce cadre, les groupes investis sur les questions internationales en région Rhône-Alpes et Alsace ont impulsé des mobilisations au niveau local. L'équipe solidarité internationale et le groupe régional Sud-Est, en lien avec des partenaires comme l'Iremmo, ont ainsi organisé une journée de décryptage à destination du mouvement intitulée « Méditerranée, espace de mobilités et de turbulences ».

LOUJNA-TOUNKARANKÉ, UN PROJET RECENTRÉ SUR LE PLAIDOYER COLLECTIF

L'année 2014 est la dernière année, sous cette forme, du projet démarré en 2012. Hormis les activités d'aide aux migrants, de formations et de plaidoyer des partenaires, une campagne a eu lieu afin de sensibiliser les autorités de quatre pays (Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire) et les personnes migrantes sur le Protocole pour la libre circulation dans l'espace CEDEAO (Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest) et les entraves à son application. 2014 a également été ponctuée par une auto-évaluation du projet par les partenaires et une réflexion sur les suites à lui donner. Cette réflexion a abouti à la construction d'un nouveau projet 2015-2018, recentré sur le plaidoyer et l'action collective.

RELEVER LES DÉFIS POSÉS PAR LES ENJEUX INTERNATIONAUX

En 2014, un travail collectif de réflexion a eu lieu autour de la stratégie partenariale à l'international de La Cimade. Celle-ci est passée d'un partenariat de renforcement, souvent concrétisé par des soutiens financiers, à un partenariat de collaboration afin d'affirmer le rôle d'acteur de terrain, d'analyse de La Cimade et sa volonté de s'unir à d'autres partenaires à l'échelle internationale sur ses thèmes de prédilections.

La Cimade s'est aussi attelée à définir une nouvelle stratégie sur l'axe « défense des droits des migrants ». La Cimade souhaite en effet contribuer à l'amélioration des droits des migrants dans les pays de départ, de transit et aux frontières de l'Union européenne et dans d'autres zones en s'intéressant à quatre thématiques : l'externalisation des politiques migratoires européennes dans les pays voisins ; la dénonciation des violations des droits des personnes migrantes au Sud dans le cadre du projet Loujna-Toungkaranké, comme au Nord ; les entraves à l'accès au territoire européen et leurs conséquences notamment la question des personnes mortes et disparues en mer, et le soutien à la défense des droits des migrants dans d'autres zones (Israël et Égypte notamment).

Ces quatre principaux thèmes feront l'objet des mêmes modes d'action : veille, collecte de données, analyse, réalisation d'outils de plaidoyer et de sensibilisation, formation et sensibilisation du mouvement et plaidoyer. Ce travail se fera en lien avec les autres services de La Cimade, les niveaux régionaux et locaux, les partenaires du projet Loujna-Toungkaranké, les réseaux auxquels participent La Cimade.

L'année 2014 a été marquée par le renouvellement du Parlement européen et de la Commission européenne, suite aux élections européennes, dans un contexte de montée de la xénophobie et de l'euroscpticisme. Face aux naufrages en Méditerranée, au lancement de l'opération italienne de sauvetage en mer Mare Nostrum, puis de l'opération Triton de l'agence Frontex, les politiques migratoires européennes ont été au centre des débats. En juin 2014, les chefs d'État et de gouvernement européens ont adopté de nouvelles orientations politiques en matière d'asile et de migration. Censées apporter des solutions aux drames en Méditerranée, elles témoignent surtout d'une continuité des mesures sécuritaires.



Les élections européennes ont fourni l'occasion à La Cimade de renforcer ses réflexions et ses actions sur les enjeux européens et de mobiliser le mouvement, au-delà de l'échéance électorale.

Un groupe de travail ad hoc sur les élections européennes, constitué de bénévoles et de salariés de La Cimade, en lien avec le mouvement, a permis d'entretenir une dynamique de mobilisation autour de ces élections. 15 propositions ont été rédigées sur les politiques d'asile et de migrations de l'Union européenne (UE), et des actions de plaidoyer menées à destination des candidats aux élections européennes et des nouveaux députés européens. Les propositions de La Cimade ont été diffusées aux candidats en position éligible et des rencontres ont eu lieu avec des candidats d'Europe Ecologie-Les Verts, du Parti socialiste, du Front de gauche et avec le directeur de campagne de l'UMP pour les élections européennes.

Deux débats publics sur les politiques migratoires de l'UE ont été organisés, avec la participation de candidats aux élections européennes, par la région Alsace-Lorraine, à Strasbourg, et la région Bretagne / Pays-de-Loire, à Rennes.

Ces propositions ont été diffusées à tous les députés européens membres de la commission libertés civiles, justice et affaires intérieures, compétente sur les questions d'asile et de migration. Après les élections européennes, des rencontres ont eu lieu avec les députés européens français membres de cette commission afin de nouer un dialogue ou de le renforcer.

DE MARE NOSTRUM À TRITON EN PASSANT PAR MOS MAIORUM

La Cimade a également effectué un travail de veille et d'analyse sur les enjeux concernant les politiques d'asile et de migrations de l'UE qui ont rythmé l'année 2014 (renouvellement du parlement européen, nomination du nouveau commissaire à la migration et aux affaires intérieures, adoption de nouvelles orientations politiques par les États membres de l'UE). En lien avec ses partenaires européens, notamment le réseau Migreurop, elle a prêté une attention particulière aux « réponses » apportées par l'UE à la situation en Méditerranée : l'opération italienne de sauvetage en mer Mare Nostrum et la mise en place de l'opération Triton coordonnée par Frontex le 1er novembre 2014.

Cette dernière illustre la réponse sécuritaire promue par l'UE malgré son coût humain et les entraves à l'accès au territoire, notamment des personnes ayant besoin d'une protection. De même, La Cimade a exercé une vigilance sur Mos Maiorum, opération de police européenne de grande ampleur menée conjointement par les États membres du 13 au 26 octobre 2014. Sous couvert de lutte contre les passeurs, cette opération a servi à interpellé de nombreux migrants sans papiers et demandeurs d'asile. Elle s'est déroulée en dehors de tout contrôle démocratique du Parlement européen et sans que l'on sache clairement quelle était l'implication des États membres.

Le travail de veille et d'analyse sur ces sujets s'est matérialisé par la rédaction et la diffusion de notes d'analyse, de bulletins d'informations au mouvement, et par des interventions médiatiques.

La Cimade a poursuivi sa coopération avec les réseaux européens dont elle est membre : Migreurop, PICUM, CCME. Elle s'est particulièrement engagée dans la campagne Frontexit, campagne sur Frontex impulsée par Migreurop, à travers des sessions de sensibilisation, des actions de plaidoyer dans le cadre des élections européennes et des interventions publiques.

Enfin, le festival **Migrant'scène** centré sur l'Europe a permis de poursuivre le travail réalisé sur les politiques migratoires européennes à l'occasion des élections, à travers des débats, manifestations culturelles et animations.

FORMATIONS

Six sessions de formations et de sensibilisation à destination des bénévoles ont été organisées en 2014, dont une grande partie à l'occasion des élections européennes. Ces formations ont eu lieu dans différentes régions de La Cimade et au niveau national. Elles ont porté sur le fonctionnement des institutions européennes en matière d'asile et de migrations, sur les enjeux politiques en cours et sur le plaidoyer européen. Des assistants parlementaires de députés européens sont venus former les bénévoles à l'occasion des formations sur le plaidoyer européen.

Enfin, une formation technique sur les instruments juridiques européens en matière d'éloignement et de rétention et à destination des salariés intervenant en rétention a été dispensée.

VALEUR
AJOUTÉE

VALEUR
AJOUTÉE

VALEUR
AJOUTÉE

En France, « l'étranger »
n'est ni un problème ni une menace.

2014 aura été très intense avec l'engagement des réformes asile et immigration, les élections européennes... La lutte pour rendre publiques les analyses de La Cimade sur les politiques migratoires est exigeante. Toutes les causes n'ont pas le même impact auprès du grand public, des entreprises ou des donateurs. Donner à voir les étapes de la vie d'une personne dans son parcours migratoire, dénoncer le droit dérogatoire en Outre-mer, la persistance d'une politique d'enfermement et d'expulsion... Autant de sujets complexes qui ont rythmé les actions en terme de communication et de sensibilisation.

SENSIBILISER DE NOUVEAUX PUBLICS, UN ENJEU FORT POUR LA CIMADE

Alerter, témoigner, à contre-courant le plus souvent d'une pensée dominante plaçant l'étranger dans une situation de bouc émissaire. Pour La Cimade, lutter contre la xénophobie et faire que les lois changent, nécessitent un contexte propice. Les actions de sensibilisation sont désormais démultipliées sur tout le territoire en métropole et Outre-mer. 2014 a vu la mise en place d'un cadre de réflexion stratégique sur le festival **Migrant'scène** et les actions de sensibilisation. Priorité a été donnée à un accompagnement transversal des actions de sensibilisation dans et hors festival et une animation de réseau. Le festival **Migrant'scène**, point d'orgue de la sensibilisation, a pour objectif général de lutter contre toute forme de discrimination et, en particulier, contre la xénophobie et le racisme. Il doit permettre qu'un nombre croissant de personnes identifient et remettent en question les préjugés contre les personnes étrangères et qu'elles soient sensibilisées aux enjeux et réalités des migrations internationales, pour devenir à leur tour des acteurs sociaux de changement. Le festival est présent dans 45 villes (France/Outre-mer). La coordination au moyen d'un comité de pilotage sur l'action phare de sensibilisation est mieux assurée dans le cadre d'une politique globale de communication. Les offres de créations mises à disposition des équipes et dans la réalisation des outils de sensibilisation liés au festival ont gagné en qualité. Un accompagnement a été apporté sur la communication avec une optimisation des partenariats médias, du référencement et de la promotion du festival. Un travail important a été fourni pour favoriser la montée en compétence des équipes locales de La Cimade au moyen d'une démarche de partage

d'expériences. Des sessions nationales de mutualisation sur les actions menées dans le réseau ont été initiées. De nombreuses interventions de sensibilisation ont été organisées par les groupes, le plus souvent sur invitation d'autres associations.

+ DE 700 ACTIONS DE SENSIBILISATION SUR TOUT LE TERRITOIRE

Un travail de fond s'est développé autour de la sensibilisation envers les politiques et les élus, auprès des médias et de la société civile.

Les actions sont diverses : présentations des actions de La Cimade, conférences, interventions, tables rondes, débats après projections de films, animations, ateliers, événements, tenue de stands sur des manifestations, créations d'exposition, etc. Des temps construits autour d'une démarche « public » qui repose sur le décroisement des pratiques et l'élargissement des cercles relationnels, des points de rencontres multi-acteurs de la société...

La totalité des 13 régions Cimade a été impliquée dans le festival **Migrant'scène**. Sur l'ensemble de l'année 2014, près de 70 groupes de La Cimade ont mis en œuvre des actions de sensibilisation.

UNE VASTE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION : VALEUR AJOUTÉE, EN FRANCE, L'ÉTRANGER N'EST NI UN PROBLÈME NI UNE MENACE

Dans un contexte favorisant l'opposition entre les catégories de population, La Cimade a lancé le 20 novembre 2014, une campagne digitale pour rassembler la population qui, dans notre pays,

croit au pluralisme et sa richesse pour notre pays. Cette campagne porte le souhait d'un changement de regard collectif. Un premier teaser vidéo a été diffusé le 20 novembre : des personnes de tous âges, tous horizons, ont exprimé leur soutien au manifeste. En décembre, Jean-louis Trintignant, Guy Bedos, Clarika, le groupe Zebda, Boris Cyrulnik, Noëlle Chatelet, Bernard Faivre d'Arcier, Paul Andreu, Jean-jacques Nyssen, ont soutenu notre campagne au moyen de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux et nos chaînes YouTube et Vimeo.

De nombreux médias comme l'Humanité, Mediapart, Le Parisien, Libération, France inter, Réforme, Youphil, bastamag, Témoignage chrétien, Dirigeants chrétiens se sont faits le relais de nos valeurs. En décembre, la campagne avait atteint plus de 600 000 personnes sur les réseaux sociaux, réuni 38 000 signatures et 66 000 visites sur le site www.valeurajoutee.lacimade.org.

UNE PRÉSENCE ACCRUE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Inscrite dans une dynamique digitale, La Cimade a vu croître de manière sensible sa présence sur la toile passant de 3 500 fans sur facebook en 2013 à plus de 25 200 en 2014. Chaque message publié est ainsi vu de 1 000 à 60 000 fois et génère entre 200 et 1 200 réactions. La Cimade a développé une communauté de sympathisants fidélisés par une newsletter mensuelle de près de 80 000 abonnés.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES, ENJEU DE DÉCRYPTAGE

À l'approche des élections européennes le 25 mai, La Cimade a lancé une mobilisation pour porter ses positions auprès des candidats et des députés. Un site dédié a été créé en plus d'outils de sensibilisation pour permettre au public non avisé de comprendre les rouages d'une Europe complexe. <http://www.lacimade.org/minisites/elections-europeennes>

Depuis la loi du 16 juin 2011, des personnes étrangères gravement malades sont régulièrement enfermées et expulsées. Ces pratiques inhumaines se sont intensifiées sous la présidence Hollande. La Cimade, avec Médecins du Monde notamment, a tiré une nouvelle fois la sonnette d'alarme en avril et participé à une vaste campagne de mobilisation citoyenne. Soignerouexpulser.org

DES PUBLICATIONS INFORMATIVES

La Cimade a édité de nombreuses publications en 2014. En mai elle a rendu public ses analyses et un bilan des politiques migratoires au travers de son **État des lieux 2014**. En juillet elle a édité un rapport « Israël - Palestine, l'avenir muré par l'occupation ».

En octobre, La Cimade publiait son premier rapport d'observation « À l'ombre du droit » sur les obstacles au droit rencontrés par les personnes étrangères incarcérées. Enfin **Causes communes**, le magazine d'informations et d'analyse sur les migrations de

La Cimade a alimenté la compréhension de ses lecteurs sur des enjeux complexes comme les coûts de l'immigration.

UNE RELATION AUX MÉDIAS CONSTRUCTIVE

La Cimade a alerté la presse à 42 reprises sur des sujets graves comme les expulsions abusives, l'illégalité des pratiques en métropole et Outre-mer, étrangers malades, justice, pays de transit, Europe... qui ont eu un large écho dans les médias avec plus de 166 articles relayant les positions de La Cimade.

UNE COMMUNICATION INTERNE RENFORCÉE VERS LES MILITANTS

La lettre interne d'informations, **La Cimadine** a su fidéliser son public avec plus de 1 000 personnes à chaque diffusion. La gestion de la liste interne et la mise en place d'un comité de partages d'infos permettent une connaissance partagée des actions engagées, de leur planification et de leurs acteurs. Des efforts ont été mis sur l'accompagnement des régions dans le domaine de la communication.

UNE RELATION DONATEURS TOUJOURS EN PROXIMITÉ

Fidèles, les donateurs de La Cimade sont attentifs aux enjeux et aux conséquences des politiques migratoires. C'est pourquoi nous entretenons une information régulière vers ces derniers. Investie dans le digital, outil de transversalité, La Cimade a intensifié sa relation avec les sympathisants et donateurs engagés sur le web. En 2014, elle a ainsi mis en place un kit de bienvenue pour ces nouveaux abonnés et proposé des pétitions. Elle a complété ses efforts par des opérations de référencement naturel et lancé de nouveaux produits militants destinés aux adultes et aux enfants. www.boutique.lacimade.org/

Archives

L'équipe du service « Archives - Mémoire - Histoire - Anciens Equipiers », créé il y a maintenant plus de 20 ans, a traité de nombreux dossiers en 2014 comme la recension des archives de Roby Bois, la liste des ouvrages écrits et publiés par les Anciens Equipiers disponibles dans le service, l'actualisation du fichier des Anciens Equipiers le traitement des demandes des chercheurs concernant des thèmes tels que les évacués d'Alsace-Lorraine au début de la Seconde Guerre mondiale, l'action de La Cimade dans le camp de Gurs durant la Seconde Guerre mondiale ou encore l'accueil des Juifs de la région de Nîmes durant la Seconde Guerre mondiale, les internés du Larzac et de Thol pendant la guerre d'Algérie, l'accueil des réfugiés chiliens...

RESSOURCES HUMAINES

Construite sur deux fondements composés par l'accord collectif d'entreprise en date du 17 janvier 2004, ses avenants, et une grille des salaires par catégorie, révisée chaque année à l'occasion des négociations annuelles, la politique ressources humaines de La Cimade axée sur la diversité, la mobilité, l'équité garantit un traitement uniforme pour tous. Ces principes sont appliqués tout au long du parcours des collaborateurs et collaboratrices de La Cimade, et une attention particulière est portée sur la question du bien-être au travail.

La délégation unique du personnel s'est réunie une fois par mois conformément aux exigences légales. Les échanges entre la Direction et la Délégation unique du Personnel se font en bonne entente et permettent à tous d'avancer dans l'intérêt de La Cimade et de ses salariés.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni tous les trimestres. Plusieurs visites ont permis de rappeler des règles de bonnes pratiques en termes de conditions matérielles de travail.

L'apaisement du climat social constaté en 2013, s'est confirmé en 2014. Le service ressources humaines s'est stabilisé et a poursuivi sa mission d'écoute, s'est efforcé de rester disponible et réactif et de maintenir une relation de confiance avec les Instances Représentatives du Personnel, malgré un contexte particulier lié à l'engagement d'une procédure de licenciement collectif pour motif économique.

En effet en 2014, La Cimade a été contrainte d'engager une procédure de licenciement collectif pour motif économique qui a touché neuf salariés. L'appel d'offre « rétention » et les négociations avec le Ministère de l'Intérieur ont en effet abouti à la perte du lot Languedoc Roussillon et à une baisse des financements du lot Arc atlantique qui ont généré le départ de 8 salariés.

En outre, le centre provisoire d'hébergement de Masy a fait l'objet d'une réorganisation qui a eu pour conséquence la suppression d'un poste, et le non renouvellement d'un poste.

Malgré, une situation économique très dégradée, La Cimade a fait le choix de garantir aux salariés menacés de licenciement, des conditions de départ équivalentes à celles appliquées lors du Plan de Sauvegarde de l'Emploi de 2010, en termes de conditions financières de départ et d'accompagnement des salariés.

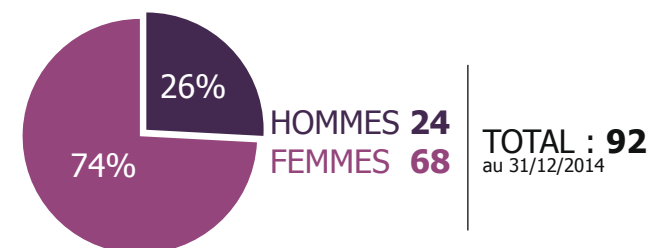
Avant, pendant et après l'engagement de cette procédure, le service ressources humaines a maintenu un contact régulier avec les salariés concernés par la mesure. Les salariés qui ont malheureusement dû quitter les effectifs de La Cimade bénéficient encore d'un accompagnement individuel régulier par le service ressources humaines.

Outre cet évènement particulier, plusieurs dossiers ont marqué 2014 :

- Mise en place d'un organigramme salarié ;
- Mise en place d'astreintes ;
- Demande d'agrément Service Civique ;
- Classification des emplois et barème de rémunération ;
- Document unique d'évaluation des risques professionnels ;
- Gestion des congés/RTT/récup.



Au 31 décembre 2014, La Cimade compte 92 salariés. Les femmes représentent **74 % des effectifs salariés**.



Cette supériorité en nombre se constate au sein de toutes les catégories professionnelles définies par la grille des salaires en vigueur

Au 31 décembre 2014, sur 92 salariés, 13 sont titulaires de contrats à temps partiel, soit 14% des effectifs, dont la durée moyenne est de 65% (soit environ 98 heures mensuelles). Les contrats à temps partiels sont occupés par des femmes, 85% contre 15% d'hommes. Parmi les salariés à temps partiels, 3 d'entre eux étaient liés à La Cimade par contrat à durée déterminée. Sur l'effectif total, on dénombre 6 CDD au 31 décembre 2014, occupés par des femmes. L'ancienneté moyenne toutes catégories confondues à La Cimade est de 5,6 ans et varie sensiblement en fonction des catégories.

En 2014, La Cimade a accueilli 31 stagiaires dont la durée moyenne de stage était de 4 mois (gratification obligatoire pour les stages de plus de 2 mois consécutifs). Parmi ces stagiaires, 28 ont été accueillis en région soit 90% des stagiaires accueillis en 2014. 3 stagiaires ont été accueillis au siège de La Cimade (Commission Prison / Migrant/scène / RH) soit 10%. L'offre de formation à La Cimade en 2014 s'est concentrée sur l'accompagnement des salariés dans l'organisation et l'exécution de leurs missions par l'organisation de formations spécifiques. L'offre de formation vise à favoriser les évolutions des parcours individuels.

Les orientations en matière de formation présentées au Comité d'Entreprise pour les exercices 2013-2014 sont les suivantes :

1. Développer au sein de La Cimade une politique de prévention active en matière de sécurité et conditions de travail :
 - Formations à la sécurité ;
 - Construction d'une campagne de formation/sensibilisation aux risques psychosociaux : Conditions de travail, Gestion des conflits, Gestion du stress.
2. Accompagner les salariés dans l'organisation et l'exécution de leurs missions :
 - Organisation d'un module de formation sur la thématique « Gestion du temps et des priorités » ;
 - Organisation d'un module de formation sur la thématique « Gestion de projets » ;
 - Accompagnement des responsables d'équipes dans leur rôle d'encadrement ;
 - Organisation de sessions de Formations de Formateurs internes.
3. Elaborer une politique DIF et favoriser la prise régulière des heures de DIF par les salariés :
 - Proposition de formations pouvant être suivies au titre du DIF (ex : informatique, langues...).

En 2014, 29 salariés ont été formés (22 femmes / 7 hommes), tout type d'action confondu, pour un budget de 29 967,42€. Cette année, les catégories de salariés les plus formées sont les catégories 1 (38,8%) et 3 (38,8%), qui représentent 77% des stagiaires en formation. 18 actions de formation ont été réalisées pour un nombre d'heures équivalent à 114 jours de formation (hors CIF et périodes de professionnalisation).

Dans le cadre du plan de formation et dans la lignée des orientations 2013-2014, 3 actions collectives d'une durée moyenne de 2 jours se sont déroulées :

- Formations outils bureautiques ;
- Communication orale, régulation non violente des désaccords et l'art de convaincre ;
- Formation Sécurité.

Dans le cadre du Droit Individuel à la Formation (DIF), des actions individuelles telles que des cours de langues, des bilans de compétences, outils bureautiques, ainsi que des formations thématiques ont été réalisées. 4 salariés (3 femmes, 1 homme) ont bénéficié cette année d'une période de professionnalisation, leur permettant ainsi d'accéder à des formations universitaires et qualifiantes de longue durée en alternance (en moyenne, 96 jours de formation par salarié). Enfin, 3 congés individuels de formation (CIF) ont été accordés par Uniformation, ainsi 3 salariées ont pu bénéficier d'une formation diplômante.



La Cimade compte deux structures d'hébergement avec son centre international de Massy, en Essonne, qui accueille des hommes, femmes, étudiants et réfugiés originaires de plus de 100 pays et son centre d'accueil des demandeurs d'asile à Béziers qui a accueilli 68 personnes en 2014.

Réorganisé en 2014 suite à des difficultés financières, le centre de Massy accueille trois types de publics, des réfugiés, en grande majorité réfugiés statutaires, dans le cadre du dispositif de centre provisoire d'hébergement (21 871 nuitées), des familles sortant du cph en dispositif Aide au logement temporaire et des femmes étrangères victimes de violences. Les nationalités les plus représentées sont les personnes issues de la RDC, de la Guinée Conakry et de la Somalie. La part des familles est désormais majoritaire (56% des familles avec une progression nette du nombre d'enfants). Très actif, le centre assure, outre un accompagnement juridique et social, un soutien dans la recherche d'un emploi individuel et collectif, de logement, à la santé, un soutien à la parentalité et à la scolarité. Le centre encourage une vie socio culturelle dans la ville et prend une part active dans les manifestations culturelles et artistiques de cette dernière. Des ateliers socio linguistiques et de nombreuses sorties, animations et actions de sensibilisation y sont conduites chaque année. A Béziers, des ateliers de cuisine, plus que des lieux d'apprentissages constituent des occasions d'échanges entre participants et intervenants extérieurs, un moyen précieux d'instaurer un climat de confiance pour les demandeurs d'asiles affectés pour la grande

majorité d'entre eux par des traumatismes durables. Une psychologue présente depuis un an, spécialisée sur les problématiques de tortures et traitements inhumains et dégradants a effectué un travail remarquable auprès de nombreux accueillis, aboutissant en partie à la reconnaissance de statut de réfugiés.

Organisé intégralement par le CADA (résidents et demandeurs d'asile) et le groupe local de la Cimade, [le premier festival des peuples de Béziers](#), programmé le 22 mars 2014 a mis en valeur l'enrichissement du mélange des cultures, dans une ville en proie à la peur de l'autre.

2014 a aussi été la première année de la mise en place d'un projet expérimental d'hébergement. Financé par la Direction Départementale de La Cohésion sociale et le Conseil Général, il consiste à héberger huit familles sans titre de séjour, tout en leur apportant un soutien effectif dans leurs démarches administratives. Il constitue une activité innovante offrant des perspectives plus solides pour les familles, notamment en termes de conditions de vie. Ce projet permet de réduire la durée de la période d'instabilité administrative des familles, d'améliorer leurs conditions d'hébergement, de leur fournir des appuis et des ressources pour accéder à leur insertion.

EDITÉ PAR LA CIMADE
SERVICE COMMUNICATION

64, rue Clisson 75013 Paris

TEL 01 44 18 66 06

FAX 01 45 56 08 59

info@lacimade.org

www.lacimade.org



@lacimade



www.facebook.com/pagesLa-cimade

Une publication coordonnée par **Véronique Linares**

Conception graphique : **Medias Uniques Conseil**

Iconographie : **Nathalie Crubézy, Tanguy Le Chapelier, Melanie Forestier, Gustav Pursche, Jessica Violon, Viviana Viera, Jean-Romain Guyot, Bruno Nisgand, Rafael Flichman, Irene Garcia-Aranda, Célia Bonnin, Vali, Bertrand Desprez, Jean Larive, Sara Prestianni, Geneviève Jacques, Google Earth.**

la Cimade

L'humanité passe par l'autre

NOS REMERCIEMENTS À TOUS LES MILITANTES
ET MILITANTS DE LA CIMADE